RAPPORT DE LA

tenue à Rome

SESSION EXTRAORDINAIRE POUR UNE SITUATION D'URGENCE DU COMITÉ FAO DE LUTTE 26-28 juillet 1978 CONTRE LE CRIQUET PÈLERIN



ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

RAPPORT

DE LA SESSION EXTRAORDINAIRE POUR UNE SITUATION D'URGENCE DU COMITE FAO DE LUTTE CONTRE LE CRIQUET PELERIN

tenue à

Rome, Italie

26 - 28 juillet 1978

Division de la production végétale et de la protection des plantes Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture Rome, 1978

TABLE DES MATTERES

	Page
INTRODUCTION	. 1
Bureau	
Remerciements	-
PARTICIPATION A LA SESSION	_
Délégués des Etats Membres de la FAO	
Observateurs	
Fonctionnaires de la FAO	
Personnel régional	
Consultants	. 10
ORDRE DU JOUR	. 11
RESUME DES DEBATS	–
La situation acridienne actuelle	
Caractèristiques d'ensemble en 1977 et 1978	
Asie du Sud-Ouest	
Proche-Orient	
Afrique orientale	
Afrique de l'Ouest	
Evolution ultérieure de la situation acridienne	
Proche-Orient	
Afrique de l'Est	
Asie du Sud-Ouest	. 21
Afrique du Nord-Ouest et Afrique de l'Ouest	. 21
Dispositions prises pour faire face à la situation d'urgence acridienne	
actuelle et quelques considérations pour l'avenir	
Dispositions prises pour faire face à la situation	
Arabie Saoudite	
République arabe du Yémen	
Missions sur le terrain	
Réunion des experts antiacridiens	
Consultants	
Aide & 1'OLCP-EA	
Utilisation du Fonds de Roulement pour les opérations d'urgence	
Session d'urgence du DLCC	. 24
Les dispositions proposées	
Contributions des pays donateurs	
Opérations de lutte nationales	
Projets FAO/SIDA et FAO/DANIDA	29
Surveillance, signalisation, prévision et transmission des informations	20
acridiennes	
Utilisation du têlex pour la transmission des renseignements	
Collaboration avec les autres organisations	32
ONG	
PNUD	
Conclusions et recommandations	
Conclusions	
Recommandations	33

				Page	
DATE :	ET	LIEU	DE LA PROCHAINE SESSION	35	
ANNEX	EI	-	Données sur les opérations de lutte effectuées contre le criquet pèlerin dans différents pays (novembre 1977 - juillet 1978)	36	
ANNEX	E I		Situation des commandes et livraisons - assistance d'urgence pour la lutte antiacridienne PCT	37	
ANNEX	E I	II –	Liste des documents de travail	45	

INTRODUCTION

La vingt-et-unième session du Comité de lutte contre le criquet pèlerin, qui s'est tenue à Rome du 3 au 7 octobre 1977, avait recommandé de convoquer la prochaine session du Comité en octobre 1978. Mais, vu l'évolution soudaine et grave de la situation acridienne dans l'est de la Corne de l'Afrique comme dans les pays de la mer Rouge et du golfe d'Aden, le Directeur général a décidé de convoquer une session d'urgence extraordinaire de ce Comité du 26 au 28 juillet et a invité les gouvernements ci-après à s'y faire représenter par des délégués:

Afghanistan Algérie Bahrein B**é**n 🚁 Careroun Empire Centre Africain Tchad Egypte Ethiopie France Chana Guinée Inde Iran Irak Israël Côte d'Ivoire Jordani e Kenya Koweit Liban Libye Mali Mauritanie Maroc

Niger Nigeria Oman Pakistan Portugal Oatar Arabie Saoudite Sénégal Sierra Léone Somalie Espagne Soudan Syrie Tanzani e Togo Tunisie Turqui e Ouganda Emirats Arabes Unis Royaume-Uni Etats-Unis d'Amérique Haute-Volta République arabe du Yémen République démocratique populaire du Yémen

Le Directeur général a également invité l'Organisation de lutte contre le criquet pèlerin dans l'Est africain (OLCPEA), l'Organisation commune de lutte antiacridienne et de lutte antiaviaire (OCLAIAV), l'Organisation internationale du criquet migrateur africain (OICMA), la Ligue des Etats arabes et l'Organisation arabe pour le développement agricole, à se faire représenter par des observateurs. En plus, il a invité le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) à être représenté en raison de l'intérêt qu'il a toujours manifesté pour les questions acridiennes et l'Organisation météorologique mondiale (OMM). Les représentants des gouvernements de la Belgique et du Canada ont été invités également comme observateurs à leur demande.

La session a été ouverte par M.R. Phillips, Directeur général adjoint, qui a souhaité la bienvenue, au nom du Directeur général, aux participants et a souligné toute l'importance de la réunion qui devrait leur permettre d'examiner la grave situation acridienne actuelle et de faire des recommandations sur les dispositions à prendre pour la maîtriser. Il a qualifié cette situation de "fléau qui se profile à l'horizon". S'il n'est pas jugulé en temps voulu, il pourrait s'étendre à d'autres pays. Il a exprimé la préoccupation personnelle du Directeur général pour la situation présente et a fait connaître les dispositions que le Directeur général a prises pour venir en aide aux pays membres et aux organisations régionales intéressées à la lutte contre ce danger. Il leur a fait part également de l'appel qu'il a personnellement adressé aux gouvernements donateurs, leur demandant une contribution de trois millions de dollars pour l'assistance à venir.

Il a brièvement examiné la situation et les proportions alarmantes atteintes en quelques mois. Il attribue surtout cette évolution aux précipitations étendues et constantes tombées sur certaines régions et à l'inaccessibilité de certaines aires stratégiques de reproduction, rendant toutes opérations de prospection et de lutte impossibles. Il a également fait allusion à la réunion du Groupe d'Experts qui s'est tenue à Rome dans la dernière semaine de juin pour examiner l'état d'urgence actuel et pour donner ses avis sur les dispositions à prendre pour éviter qu'il ne s'aggrave. Il a, de plus, fait connaître qu'une action avait déjà été entreprise pour mettre en oeuvre les recommandations du Groupe. Pour conclure, il a souligné le fait que le problème acridien (et la nécessité d'en venir à bout) avait revêtu une importance accrue à la suite de la mise en culture de régions toujours plus nombreuses, par la réalisation de divers projets de développement agricole.

Pour permettre aux pays en voie de développement d'atteindre les objectifs de production agraire qu'ils se sont fixés, il est indispensable de détruire les populations acridiennes dès leur stade initial de développement, de manière à sauvegarder les cultures. Voilà la politique, a-t-il déclaré, en laquelle croit fermement la FAO. Enfin, le Directeur général adjoint a donné au Comité l'assurance que le Directeur général étudierait leurs recommandations avec toute l'attention qu'elles méritent et ferait tout ce qui est en son pouvoir pour contenir cette résurgence du fléau.

Bureau

Le Comité a élu à l'unanimité son bureau, composé comme suit:

Président:

Ramdane Kellou (Algérie)

Vice-président:

Farid Uddin Ahmed (Pakistan)

Comité de rédaction: Les délégués de l'Algérie, de l'Egypte, de l'Iran, du Niger et du Soudan et le Secrétariat de la FAO. MM. J. Roy et J.S. Gill ont assuré les fonctions de secrétaires techniques et M. Gurdas Singh celles de consultant.

Remerciemenets

En fin de Session, les membres présents ont tenu à remercier le Président et à lui exprimer toute leur satisfaction pour la manière si courtoise et si pleine de tact dont il a mené les débats. Les délégués ont également remercié le Secrétariat FAO pour l'efficacité des services rendus qui a permis de conduire au mieux toutes les discussions.

- 3 -PARTICIPANTS A LA SESSION

Ont participé à la session et sont intervenus dans les débats résumés dans le présent rapport les délégués des Etats Membres de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, les représentants des Nations Unies et des Agences spécialisées, les observateurs et les fonctionnaires de la FAO dont les noms suivent.

Délégués des Etats Nembres de la FAO

Algérie

Ramdane Kellou Sous/Directeur de la Protection des Végétaux 12, avenue Pasteur B.P. 80 El-Harrach, Alger

Abdekkader Benabdi Ingénieur chargé de la lutte antiacridienne Institut National de la Protection des Végétaux 12, avenue Pasteur B.P. 80 El-Harrach, Alger

Bahrein

Siddiq S. Al-Alaw Chief Agricultural Engineer Ministry of Commerce and Agriculture P.O. Box 251 Manama

Tchad

Ali Issa-Abbas
Directeur de Cabinet du Ministère du
Développement Agricole, Pastoral et de la
Lutte contre les Calamités Naturelles
Ministère du Développement Agricole, Pastoral
et de la Lutte contre les Calamités Naturelles
B.P. 441
N'Djamena

Mapatta Djangrang
Chef de service de la Protection
des végétaux
Ministère du Développement Agricole,
Pastoral et de la Lutte contre
les Calamités Naturelles
B.P. 441
N'Djamena

Egypte

Mohamed Mohamed El-Geddawi Director General Locust Control and Agro-Aviation Department Ministry of Agriculture Le Caire

M.F. Leheta Principal Investigator Plant Protection Research Institute Ministry of Agriculture Dokki, Le Caire

Ethiopie

Fitigu Tadesse Ambassador of Ethiopia to Italy Embassy of Ethiopia Via N. Tartaglia, 11 Rome

Tekleab Kebreab
Entomologist
Ministry of Agriculture and Settlement
Plant Protection and Regulatory Department
P.O. Box 1232
Addis Abéba

Bayou Belaineh Head, Crop Pest Control Division State Farms Development Authority Ministry of Agriculture and Settlement P.O. Box 884 Addis Abéba

France

Claude Gouin Ingénieur en chef de l'agronomie Ministère de l'Agriculture 3, rue Barbet de Jouy 75007 Paris

Inde

A.J.S. Sodhi Joint Secretary (Inputs) Ministry of Agriculture and Irrigation Department of Agriculture Krishi Bhanan New Delhi

Iran

Azim Zomorrodi Director General Plant Protection and Quarantine Organization Ministry of Agriculture and Rural Development Park Way Avenue Daneshgahe Melli Evin, Téhéran

Irak

Samir H. Alshakir Permanent Representative of Iraq to FAO Via delle Fonte di Fauno 5 Rome

Israël

Harlette Lévy Embassy of the State of Israel Via Michele Mercati, 12 Rome

Jordani e

Hani Haddadin Director Plant Protection Department Ministry of Agriculture Amman

Kenya

J. Adamba
Deputy Permanent Secretary of the
Ministry of Land and Settlement
P.O. Box 30450
Nairobi

A.I. Machayo Permanent Representative of Kenya to FAO Via Kenia, 59 Rome

J.K. Gatheru Head, Food Crops Division Ministry of Agriculture P.O. Box 30028 Nairobi

J.K. Arap Mutai Assistant Secretary Ministry of Agriculture P.O. Box 30028 Nairobi

<u>Koweit</u>

Charib Algharib Charib Chief, Plant Protection Section Agriculture Department Koweit

Libye

M. Zehni
Permanent Representative of Libya to FAO
Embassy of the Socialist People's Libyan Arab Jamahiriya
Via Nomentana, 365
Rome

M. Taher Head, Plant Protection Section Secretariat of Agriculture Tripoli

F.M. Karra Head, Desert Locust Office Plant Protection Section Secretariat of Agriculture Tripoli

Mali				1 1127 100	200	Tabatem t
Sountera Soumana Chef de la Division de la Défense des		1 🐒	s megasia	11.5i .	AT 1 15	84 11 L
Chef de la Division de la Défense des	Coltur	6 8	1.	28.20		in tell at
Opération Sémences	, our our	••	•			13 mg
B. P. 1560						
Bamako				•	,	9 33 8 - Br
Domica V				2. 3.45		
Maroc			<i>y.</i>	L. Maria Service		
MALI OC					.,	രിക്കാ
A. Hafraoui						
Chef du Service central de la Protect	ion des	Végét	aux		ń.	E A
et de la lutte antiacridienne						
Direction de la Recherche Agronomique						
B.P. 415						fast o urre
Rabat				e eset a fillion		∵ Kee*
						- 36A
Niger						\$ 7.
Ismaīla Kane						
Directeur adjoint du Service de la Pr	otenti o	n dee	VAcAteny			5112
B.P. 323		wen	. opaveny			The Transfer
Niamey						into m
		150 11	J 1 375	4 W		1.000 TT.
Nigeria			entire to	a second	3	2000年4月
						ib.~
R.W. Uchendu						
Chief Agricultural Officer			: '			ne .
Federal Department of Agriculture				For the State of t		and Tal
P.N.B. 12613						AT OUR
Lagos			,	the man is		1
•						7.79
Oman		•.				Box
A.N. Mjeni			;		,	arote
Chief Entomologist						100
Rumais Research Station						41917
Muscat						
Paki stan		`.				Lot Life
Farid Uddin Ahmed					17	A (****
Plant Protection Adviser and Director	٠,					* * · · · ·
Department of Plant Proteotion						
Ministry of Food, Agriculture and Coo	perativ	6 8				rental interest
Jinnah Avenue, Malir Halt	•	,				i.
Karachi 27						**.,
Oatan					٠,	CN [™] s →
Qatar						₩
Mohammed Fouad Thabet						
Head, Plant Protection Section						A Lacron
Ministry of Industry and Agriculture						1 3.00 V
P.O. Box 1966						
Doha.						. 92.44
						1.0
Abdulla Al-Kuwari						2.3450
Plant Protection Supervisor						.47.11.
Ministry of Industry and Agriculture						
P.O. Box 1966					. • •	- <u> </u>
Doha				, Australia		a de brat
						DIEF !
						- Modits
•						74
· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·						-129

Arabie Saoudite

Atif Y. Bukhari
Permanent Representative of Saudi Arabia to FAO
Office of the Permanent Representative of Saudi Arabia to FAO
Via della Piramide Cestia, 63
Rome

I.A. Madini Locust Control Director Agriculture Research Centre Jeddah

Sierra Léone

T.E.C. Palmer Agricultural Attaché Embassy of Sierra Leone Via Asmara, 3 Rome

Somalie

Abdurahman Abdi Director Department of Plant Protection and Locust Control Ministry of Agriculture and Animal Husbandry Mogadishu

Soudan

Abdel Moneim Hassan Karrar Head, Locust Control Section Plant Protection Department Ministry of Agriculture P.O. Box 14 Khartoum North

<u>Tunisie</u>

Ch. Bouraoui
Ingénieur Chef du Laboratoire de Zoologie appliquée
à la Sous-Direction de la Défense des Cultures
30, rue Alain Savary
Tunis

Mohamed Habib Ouertani Chef de Service, Contrôle phytosanitaire et des Pesticides Sous-Direction de la Défense des Cultures 30, rue Alain Savary Tunis

<u>Turquie</u>

Ibrahim Gimissuyu
Director General
General Directorate of Plant Protection and Plant Quarantine
Ministry of Agriculture
Necatibey Cad. No. 98
Ankara

Emirats Arabes Unis

Mohamed Basendewa Agricultural Extension Expert P.O. Box 1509 Dubai

Royaume-Uni

C. Ashall
Assistant Director and Head of Field Division
Centre for Overseas Pest Research
Ministry of Overseas Development
College House, Wrights Lane
London W8 5SJ

J. Roffey
Head of Locust Section
Field Division
Centre for Overseas Pest Research
Ministry of Overseas Development
College House, Wrights Lane
London W8 5SJ

Isabel Chaney
Desert Locust Information Section
Centre for Overseas Pest Research
Ministry of Overseas Development
College House, Wrights Lane
London W8 5SJ

Etats-Unis d'Amérique

F. Whittemore Office of Agriculture A.I.D. Washington D.C. 20523

Joseph W. Gentry
Assistant to Deputy Administrator
Plant Protection and Quarantine
Animal and Plant Health Inspection Service
Department of Agriculture
Washington D.C.

République Arabe du Yémen

Ismail Muhammed Mutawakil Director General of Agricultural Affairs Ministry of Agriculture Sana'a

Naser Ali Almuafa Adviser Ministry of Agriculture Sana'a

République démocratique populaire du Yémen

A.A. Audhali
Director, Locust Control
Department of Agriculture
P.O. Box 1161
Aden

Fowad Mohamed Bahakim
Entomologist, Locust Control
Department of Agriculture
P.O. Box 1161
Aden

Nations Unies et Agences spécialisées

Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD)

A. Nerman
Regional Projects Officer
Division for Regional Projects
Regional Bureau for Africa
Programme des Nations Unies pour le développement
Nations Unies
New York, N.Y., Etats-Unis d'Amérique

Organisation météorologique mondiale (OMM)

D.J. Bargman Chief, Environmental and Special Applications Division Case Postale No. 5 CH-1211 Genève 20, Suisse

Observateurs

Belgique

Hugo Baeyens
Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiare de la
Belgique auprès de la FAO
Représentation permanente de la Belgique auprès de la FAO
Via dei Monti Parioli 12, Pal. E/1
Rome

Suède

Bo Liedholm Locust Expert SIDA S-10525 Stockholm

Organisation arabe pour le développement agricole

Sayed Hussein Mohamed Hassan Deputy Director General 4 El Cama'a Avenue P.O. Box 14 Khartoum, Soudan

Organisation de lutte contre le criquet pèlerin dans l'Est africain (OLCR-EA)

Adefris Bellehu Director General DLCO-EA P.O. Box 4255 Addis Abéba, Ethiopie

Organisation commune de lutte antiacridienne et de lutte antiaviaire (OCLALAV)

D. Affoyon Directeur technique de l'OCLALAV B.P. 1066 Dakar, Sénégal

Organisation internationale contre le criquet migrateur africain (OICMA)

Gana Diagne Directeur général de l'OICMA B.P. 136 Bamako, Mali

H.S. Alomenu Directeur technique de l'OICMA B.P. 136 Bamako, Mali

N. 11:17

order.

 $fux \, T \, \forall \, S$

, 5 A.

44.

1

11.5 12 10

3

aviic.

M Birman

Fonctionnaires de la FAO

A. Adam Assistant du Directeur-général adjoint Bureau du Directeur-général FAO, Rome, Italie

O. Brauer Directeur Division de la production végétale et de la protection des plantes FAO, Rome, Italie

्राप्त क्षेत्र L. Brader Chef du Service de la protection des végétaux Division de la production végétale et de la protection des plantes FAO, Rome, Italie

Jean Roy Fonctionnaire principal Acridiens, migrateurs nuisibles et opérations d'urgence Service de la protection des végétaux Division de la production végétale et de la protection des plantes FAO, Rome, Italie

Jarnail S. Gill Fonctionnaire agricole (criquet pelerin) Acridiens, migrateurs nuisibles et opérations d'urgence Service de la protection des végétaux Division de la production végétale et de la protection des plantes FAO, Rome, Italie

Clara Hemsted Fonctionnaire agricole (criquet pèlerin) Acridiens, migrateurs nuisibles et opérations d'urgence Service de la protection des végétaux Division de la production végétale et de la protection des plantes FAO, Rome, Italie

George Popov Météorologiste agricole Groupe de l'écologie des cultures et des ressources génétiques Division de la production végétale et de la protection des plantes FAO, Rome, Italie

P. Johnson Fonctionnaire de la presse Division de l'Information FAO, Rome, Italie

Personnel régional

A. Khasawneh, Commission du Proche-Orient, Jeddah N. Mahjoub, Commission de l'Afrique du Nord-Ouest, Alger S.S. Pruthi, Commission de l'Asie du Sud-Ouest, Téhéran Pritpal Singh, Aden R. Skaf, Dakar M. Talhouni, Hodeidah

Consultants

Gurdas Singh V + P.O. Wadala (Garden Colony) Via Jullundur Punjab, Inde

ORDRE DU JOUR

- 1. Ouverture de la session
- 2. Election du Président et du Vice-Président
- 3. Adoption de l'ordre du jour
- 4. Election du Comité de rédaction
- 5. Etude de la situation acridienne en ce qui concerne en particulier la région située autour de la Mer Rouge et du Golfe d'Aden, prévisions et mesures à prendre pour éviter la généralisation du fléau acridien
- 6. Amélioration de la surveillance, de la signalisation et des prévisions ainsi que de la transmission des renseignements sur les acridiens
- 7. Moyens de lutte antiacridiens disponibles dans les pays membres
- 8. Conclusions et recommandations
- 9. Date et lieu de la prochaine session
- 10. Adoption du rapport

RESUME DES DEBATS

La situation acridienne actuelle

Caractèristiques d'ensemble en 1977 et 1978

- 1. L'activité acridienne, de janvier à octobre 1977 a décliné dans son ensemble; on n'a signalé aucune population essaimante dans l'une quelconque des trois principales régions de reproduction. On peut, en effet, qualifier les dix premiers mois de l'année une période de faible activité acridienne. Les précipitations hiverno-printanières ont été, dans la plupart des cas, déficitaires. Cependant, les pluies de mouseon sont tombées en abondance dans la région indo-pakistanaise et la Libye a bénéficié d'une pluviomètrie satisfaisante; il en va de même pour certaines régions d'Afrique de l'Est. Une reproduction grégaire peu importante a été signalée dans les Emirats Arabes Unis en avril-mai, en République démocratique populaire du Yémen en avril et de juillet à septembre 1977 ainsi qu'en République arabe du Yémen en janvier et en février 1978. Ces populations ont pu être jugulées dès leur apparition. On signale par ailleurs des populations éparses en Somalie. Des opérations de lutte ont été menées également au Soudan de janvier à avril et en Libye de mars à juin contre des bandes larvaires et contre des groupes d'adultes. L'activité acridienne en Afrique du nord-ouest et de l'ouest s'est limitée à des populations éparses. On ne signale, en Arabie Saoudite, aucune population de quelque importance. En Inde et au Pakistan, le nombre de criquets observé dans les régions de reproduction estivale du Radjasthan et du Tharparkar est resté très faible en dépit de conditions écologiques favorables à la reproduction.
- Cependant, en fin octobre et en novembre, les précipitations ont éte exceptionnelle ment abondantes en Ethiopie, en Somalie et en Arabie du sud-ouest. On signalait régulièrement des le début de l'année, la présence de criquets disséminés et à densité basse dans ces régions. Les conditions extrêmement favorables à la reproduction créées dans ces zones par les pluies ont eu pour résultat la multiplication rapide des criquets et la formation d'essaims. Les pluies n'avaient pas diminué d'intensité en décembre 1977 et au printemps 1978. Dans le même temps, plusieurs zones stratégiques en Ethiopie et en Somalie restaient inaccessibles à la prospection acridienne. Le 3 janvier 1978, on signalait le premier essaim à Djizan, en Arabie Saoudite. Par la suite, des équipes de prospection confirmaient la présence d'essaims dans la région vers la mi-décembre. A ces rapports sont venus s'ajouter des signalisations d'essaims dans certaines zones de la République arabe du Yémen. Au total, deux douzaines d'essaims étaient signalés dans la zone entre janvier et mai. Il s'ensuivit une reproduction intensive dans les régions infestées. De nombreuses et denses bandes larvaires et des groupes de jeunes ailés étaient signalés dans plusieurs parties du Tihama en République arabe du Yémen entre janvier et avril. On a observé un accroissement général des populations acridiennes dans les régions côtières laissant présager une extension des reproductions. Cependant, la situation a pu être maîtrisée grâce à d'intensives et énergiques opérations de lutte par voie terrestre et aérienne en mars, en Arabie Sacudite, et en mai en République arabe du Yémen. On signalait au voisinage de Riad une demi-douzaine d'essaims en avril et mai, ainsi que des criquets à Djizan. On est parvenu, grâce à une action entreprise en temps voulu, à maîtriser ces infestations. En mai 1978, on a signalé, en République démocratique populaire du Yémen, la présence d'un essaim. Des groupes de criquets et des bandes larvaires étaient détectés et jugulés dans plusieurs régions. La situation cependant, ne semblait pas particulièrement grave. On ne signalait aucune activité acridienne tant soit peu importante ni en Oman, ni dans d'autres pays de l'Arabie orientale. Dans l'ensemble, la situation acridienne en péninsule Arabique était signalée normale, mais des isolés en grand nombre persistaient dans de nombreuses régions. Grâce à l'action entreprise en temps voulu dans la péninsule Arabique, le mouvement des essaims vers l'intérieur du Soudan et de l'Egypte s'est trouvé entravé. L'on ne signale jusqu'à présent aucun grand afflux d'essaims en provenance de l'Ethiopie vers le Soudan. On a observé des criquets épars dans les provinces du Nil et de Kassala au Soudan.

- En Afrique de l'Est, l'éclosion avait commencé en Somalie du nord-ouest au début de février 1978 et des vols provenant de cette reproduction étaient présents à la mi-mars. En fin mai on signalait 50 essaims de criquets en Ethiopie et 17 essaims en Somalie. Une reproduction avait eu lieu de mars à mai 1978 dans les régions sub-côtières et les régions de l'intérieur, en Ethiopie, comme en Somalie. On signalait, à la mi-juin, l'entrée dans le Tigre et la vallée du Rift de 7 autres essaims provenant d'Erythrée. Des équipes de prospection au sol et par voie aérienne avaient confirmé la présence de plusieurs essaims au nord-ouest de l'Ethiopie et en Somalie du nord et il en existait probablement de nombreux autres dans les parties inaccessibles de ces pays. On suspectait donc une peproduction intense et l'on s'attendait à voir apparaître de nouveaux essaims en fin juillet (certains s'y trouvant peut-être à ce jour). Toutes les observations indiquaient, à l'évidence, que la situation acridienne était grave dans la Corne de l'Afrique.
- 4. Ailleurs, des criquets ont envahi l'Inde au début de juin, par la mer d'Arabie. Il s'agit là d'un fait rare n'ayant été signalé qu'une seule fois jusqu'ici. Cinq essaims ont été observés qui se sont divisés par la suite. Une reproduction a eu lieu dans le Cujrat, en Haryana et au Radjasthan et des opérations de lutte ont été menées. On n'a donc pas donné à cette situation un caractère de gravité. D'autres rapports indiquaient l'arrivée d'un essaim au Pakistan le 14 juin, venant de l'Inde. D'autres essaims sont entrés plus tard dans ce pays et des reproductions ont eu lieu. Vers la troisième semaine du mois de juillet, quatorze petits essaims et onze mille bandes larvaires avaient éte détruites. La situation acridienne à l'ouest et au nord-ouest de l'Afrique est demeurée calme.

Asie du Sud-Ouest

- 5. En Inde, des adultes isolés ont été observés dans les districts de Jaisalmer et de Bikaner entre janvier et avril 1977, les densités maximales observées étant de 225, 375, 15 et 1 500 insectes au km, et ce pendant plusieurs mois. En avril et mai, de faibles averses sont tombées au Radjasthan et dans le district de Jaisalmer; une larve du quatrième stade a été recueillie le 18 mai. Aucun adulte n'a été aperçu dans la première moitié du mois de mai mais par la suite des adultes disséminés ont été recoltés; leur densité était de 50 au km. En juin, les précipitations ont été abondantes et largement répandues sur toute la zone de reproduction estivale: 135 mm à Bikaner, 70 mm à Jaisalmer, 46 mm à Barmer, et 126 mm à Jodhpur. Cependant, seuls des ailés isolés, à une densité maximale de 600 par km, ont été observés pendant le mois. Des isolés se sont maintenus au Radjasthan avec une densité maximum de 825 par km, en juillet, dans le district de Jaisalmer, de 3 825 en août à Bikaner et de 1 200, 3 500 et 1 650 en septembre, octobre et novembre respectivement, dans le district de Jaisalmer. Aucune activité acridienne n'a été observée à partir de gécembre 1977 jusqu'en février 1978. En mars, la population maximale était de 15 ailés par km uniquement à Jaisalmer; en avril, 25 dans cette même localité et 15 à Jodhpur en mai. Cependant, cinq essaims en traversant la mer d'Arabie, ont envahi le Gujrat vers le 8 juin et se sont divisés en plusieurs petits essaims et quelques uns se sont ensuite dirigés vers le Radjasthan et le Haryana. Une certaine reproduction disséminée a eu lieu au Gujrat, au Radjasthan et en Haryana, contre laquelle des opérations de lutte aériennes et terrestres ont été entreprises.
- 6. Au Pakistan, on signalait en janvier 1977 des précipitations dans de nombreuses régions faisant partie de la zone de reproduction hiverno-printanière. On ne signalait, d'autre part, que quelques adultes dans les districts du Mekran et de Lasbela en janvier et début février. Dans la seconde moitié du mois de février, on observait des adultes à des densités variant de 150 à 1 050 insectes au km en six endroits dans la région de Pasni et en cinq points dans les régions de Khuzdar et de Bhag. En mars, on détectait encore des adultes isolés et épars dans les régions côtières, en remontant progressivement plus au nord, y

compris dans les districts de Kharan, Quetta, Kutchi et Chagai. La densité maximale d'insectes, de 1 800 individus au km², était signalée dans une localité du district de Lasbela. On a observé en mars de faibles averses dans certaines régions du Mushki et du Panjgur ainsi que dans certains points des zones de reproduction hiverno-printanière, en avril; par ailleurs, de faibles pluies sont tombées à Bahawalpur le 13 avril. Des populations à faible densité de larves solitaires des premier et second stades ont été traitées dans le district de Kharan en avril. Des adultes (de 30 à 1 250 individus au km²) ont été aperçus sur plusieurs sites des zones côtières et dans certaines régions de l'intérieur. A nouveau, en mai et dans la première moitié de juin, des adultes isolés ont été observés dans les sones de reproductionhiverno-printanière, leur densité maximale étant de 750 insectes au km². Dans la seconde moitié de juin, des précipitations abondantes et largement distribuées sont tombées sur les zones de reproduction hiverno-printanière et estivale et les circonstances sont devenues propices à la reproduction. On a pu observer une population à faible densité d'adultes disséminés dans les zones de reproduction estivale du Cholistan, de Nara, Mirpur Mathelo, Kutchi, Lasbela et Tharparkar, de juin à octobre; la population maximale était de 4 000 adultes au km² dans le désert de Tharparkar au cours de la seconde quinzaine d'août. En novembre, des adultes disséminés étaient signalés dans la région de Pasmi au cours de la première quanzaine du mois; par la suite, aucune activité acridienne n'a été signalée et ceci jusqu'en fin décembre 1977.

- 7. Des populations d'adultes disséminés, de faible densité, ont été observées dans les régions côtières du Mekran et de Lasbela; quelques adultes épars ont été signalés dans la vallée du Kulanch et dans les régions du Panjgur et de Turbat de février à mars 1978. En avril, dans le district de Kharan, la population maximale d'adultes solitaires comptait 750 individus au km. Le 14 juin on a signalé l'entrée au Pakistan par la frontière est d'un essaim; d'autres essaims sont arrivés plus tard. Des reproductions ont eu lieu dans les zones désertiques du Tharparkar, de Khipro et de Chachro. Des opérations de lutte aérienne et terrestre ont été entreprises contre des essaims et des larves. Des zones considérables ont été traitées avec du dieldrin par bandes d'épandage pour assurer la destruction des infestations larvaires. Vers la troisième semaine de juillet, 11.000 bandes larvaires environ étaient éliminées.
- 8. En <u>Iran</u> du sud-est, on signalait 20 adultes au voisinage de Iranshahr le 8 janvier 1977. Aucun criquet n'était détecté jusqu'en avril, mois au cours duquel on a entrepris la prospection des régions d'Iranshahr, de Chahbahar, de Djaz Murian et de Djiroft. Entre le 11 et le 30 avril, 30 adultes, à des densités oscillant entre 25 et 100 insectes au km², étaient détectés. On a découvert également deux larves du dernier stade au cours de la prospection, dans le Djaz Murian. Le 1er mai, on a signalé quatre adultes dans la région de Djask et plus tard durant le même mois deux dans la région de Dashtiari et de Chahbahar. En juin et juillet, seuls trois adultes disséminés ont été signalés dans la région de Djiroft. Plus tard, un adulte a pu être observé dans la région de Djiroft, le 21 septembre. Aucun criquet n'a été observé en novembre et décembre. On signale, dans la région de Chahbahar des adultes disséminés en janvier et février 1978. Aucun criquet n'est détecté en mars, avril et mai.
- 9. En Afghanistan, on observe sur plusieurs sites, des adultes matures en faible densité entre le 7 et le 17 mai 1977 dans les vallées du Shorawak et de Spin Buldak, dans le Kandehar du sud-est. On détecte au total 33 individus, à des densités de l'ordre de 50 à 300 individus au km². On aperçoit deux femelles en oviposition dans un champ de blé irrigué le 16 mai et une larve solitarienne du quatrième stade le 10 du même mois. On ne signale aucune population acridienne pendant la période allant de juin 1977 à juin 1978.
- 10. Le Comité a été informé de l'apparition soudaine au début juin de cinq essaims de criquet pèlerin sur la côte indienne du Gujrat et de leur progression vers le Radjasthan et l'Haryana. Une partie de ces essaims est entrée au Pakistan, dans les régions de reproduction estivale voisines du Radjasthan. Ces essaims sont vraisemblablement originaires des zones inaccessibles du sud-ouest de la péninsule Arabique et ont été transportés en Inde par l'effet d'un cyclone passant au-dessus de la mer d'Arabie. L'événement étant inhabituel, il n'a pas été possible de le prévoir en se basant sur les informations disponibles.

Proche-Orient

- 11. En Arabie Saoudite, des criquets disséminés, à des densités de 120 adultes à l'hectare, détectés dans la région de Qunfidah, sur quelque 200 km² au cours du mois de novembre à décembre 1976, ont persisté dans la zone jusqu'en avril 1977. Des adultes solitaires ont été également détectés dans le nord de Qunfidah, dans le Lith, à Shagga ash Shamaliha, Shagga Yamaniah et Doga, à une densité maximale de 300 adultes à l'hectare. En absence de précipitations, la reproduction a été peu importante dans la région du Tihama du sud. Dans le reste du pays, quelques criquets épars ont été notés. La situation acridienne, dans son ensemble, est restée calme jusqu'en octobre 1977. Toutefois, les fortes précipitations d'octobre et de novembre ont créé des conditions extrêmement propices à la reproduction dans le sud-ouest du pays. Ces pluies ont duré jusqu'en mai 1978. A partir du 26 décembre 1977, on signalait 12 essaims dans la région de Djizan au Tihama du sud, limitrophe à la République arabe du Yémen. Une reproduction importante s'est produite dans la région. Ces populations étaient jugulées en mi-mars, grâce à des opérations de lutte aériennes et terres-tres qui ont été menées énergiquement et en temps voulu. Les conditions étant toujours favorables à la reproduction, - qui s'est poursuivie -, on signalait, en plusieurs lieux, des bandes larvaires et de jeunes ailés, notamment dans les secteurs de Hayran, Zayiah-Turba, Gumeisha, Al-Lawiya, As-Duruhmi; cette situation a exigé la conduite d'opérations de lutte par des équipes au sol, de février à mai. A la mi-avril, on détectait, au voisinage de Riyadh, la présence de quatre essaims de criquets; on signalait également de petits essaims dans la région de Qunfidah et de Lith. On observait de même des essaims dans la région de Najran en bordure du Rab-Al-Khali, le 30 avril. Des essaims étaient de nouveau signalés, le 17 mai et en début juin. Une certaine reproduction a eu lieu dans les zones de culture de Riyadh. La lutte a donc été menée contre ces populations et la situation, en fin juin, était à nouveau calme: on ne signalait dans le pays aucun vol ni bande larvaire. Des ailés en faible densité subsistaient cependant dans plusieurs régions, mais, pour la plupart les zones de reproduction étaient défavorables.
- 12. La République arabe du Yémen a été signalée exempte de criquets jusqu'en novembre 1977; seuls quelques adultes disséminés étaient observés dans certaines zones. Fin décembre, des rapports faisaient état, au voisinage de la frontière de l'Arabie Sacudite, de la formation d'un essaim, favorisée par des pluies tombées en octobre et novembre. Par la suite, on en signalait dix autres dans le Tihama septentrional entre le début de janvier et le mois de février. Grâce aux conditions plus favorables une reproduction de grande envergure avait succédé aux apparitions d'essaims, d'où une détérioration de la situation acridienne, de janvier à mars 1976. Des dispositions d'urgence furent donc prises pour l'acheminement par avion d'insecticides et pour la conduite d'opérations de lutte par voie aérienne et au sol, avec l'aide du Programme FAO de Coopération Technique pour un montant de 250 000 \$ E.U. Fin avril, les efforts énergiques accomplis permettaient de maîtriser la situation. Toutefois, une reproduction sporadique se poursuivait dans ces zones et dans les parties orientales du pays, au voisinage de Rab-Al-Khali en avril-juin. Le 10 mai, on notait également l'incursion d'un essaim à travers la mer Rouge, dans Khawkah, Aljarabeh et Al-Zedia (1512N-4310E). On poursuivit donc les opérations de lutte d'avril à juin. Au début de juillet, les rapports reçus indiquaient que le Tihama et les régions orientales étaient sèches et que la situation acridienne restait calme. On supposait pourtant qu'il subsistait quelques criquets dans les régions cultivées et dans les autres sites propices à leur reproduction.
- 13. En République démocratique populaire du Yémen, une reproduction de faible enevergure a eu lieu en août 1977 dans la région de Masip, le long de la côte orientale. Des opérations de lutte ont été menées contre des infestations en plaques s'étendant sur une superficie de 8 km², en traitant avec 500 kg d'HCH-poudre. Par ailleurs, on ne signalait que des populations disséminées sur les plaines côtières et sur l'arrière-pays en 1977. Les précipitations, durant cette période, étaient en général inférieures à la moyenne et les conditions d'ensemble n'étaient pas propices au développement des criquets. Cependant, les pluies tombées d'octobre à novembre 1977 s'étaient étendues à tout le pays: elles étaient particulièrement abondantes et très largement réparties en bordure du Rab-Al-Khali. Des précipitations ont été notées également en fin février, remplacées plus tard par des averses de faibles à fortes. Il en résultait, dans plusieurs régions, des conditions favorables à la reproduction.

- 14. En janvier 1978, on observait à Ramalat, Ballal, Haura et Bu Asker, un accroissement notable de la population. En février, on détectait des larves de stade avancé et de jeunes ailés sur la côte orientale et des opérations de lutte étaient entreprises. En mars, des larves de tous stades, en faible densité, étaient repérées à Khaber, sur plus de 24 km². On découvrait dans l'oued Hadhramaut en avril d'autres infestations sur 300 km². Les opérations de lutte furent menées avec succès. Le 8 mai, un petit essaim mature pénétrait au nord de la République dans l'oued Beihan et se dispersait par la suite. On signalait également des larves en faible densité et des jeunes ailés en un certain nombre d'endroits. En mai, on enregistrait également des criquets de taille moyenne. On décidait donc d'entreprendre une lutte. En juin, des infestations de larves et de jeunes ailés étaient détectées au pied des contreforts de la côte occidentale et détruites. D'importantes populations d'adultes, se trouvant en grand nombre sur certains endroits, continuaient à persister dans de nombreuses parties du pays. On s'attend à une reproduction de grande envergure, favorisée par de bonnes précipitations récentes.
- Dans les Emirats Arabes Unis, de février à mars 1977, l'équipe antiacridienne pakistanaise a signalé la présence de criquets disséminés en Ajman, et à Ras-Al-Khaima. Ces populations s'étaient grégarisées en avril et mai en de dimensions moyennes, d'adultes et de larves par taches. Des opérations de lutte ont donc été entreprises contre 200 petites concentrations d'adultes et 3 000 buissons étaient traités à l'aide d'HCH pour détruire les larves. Les mois suivants, aucun criquet n'a été signalé. En 1978, seuls quelques rares criquets ont été découverts dans les Emirats de janvier à mars. Fin avril, des adultes solitaires, à la densité de 225 à 1 500 insectes au km², ont été observés dans la région de Sharjah, l'accouplement a pu être observé, les conditions étaient favorables à la reproduction. On signalait un petit essaim ayant pénétré à Assila (2414N-5714E) le 7 mai; des adultes matures jaunes, en grand nombre, ont été découverts dans la zone. Ces insectes ont été détruits. En juin et juillet 1978, on ne signalait plus aucun criquet dans la région.
- 16. En Oman, on avait signalé la présence de criquets disséminés dans les zones côtières de Batina en février 1977; cependant, une prospection spéciale effectuée d'avril à mai n'a pass permis d'étayer ces signalisations et aucune activité acridienne tant soit peu importante n'a été signalée dans la seconde moitié de l'année 1977. Cette accalmie de l'activité acridienne s'est également étendue à l'année 1978. Des prospections particulières effectuées à Batina et dans d'autres régions en mars-avril n'ont permis de détecter que fort peu de criquets. Aucune signalisation n'a été enregistrée de mai à juillet: selon les rapports parvenus, les conditions écologiques étaient défavorables.
- 17. Aucune activité acridienne n'est à signaler dans les autres parties de la région, à savoir: à Bahrein et en Egypte (à l'exception de quelques criquets disséminés), en Irak, en Jordanie, au Koweit, au Liban, au Qatar et en Syrie. (La signalisation pour le Soudan se trouve sous la rubrique: Afrique orientale, ci-après).

Afrique orientale

18. La position centrale des pays situés le long de la mer Rouge et dans la région du golfe d'Aden par rapport au reste de la zone du criquet pèlerin et toute l'importance qu'ils revêtent en matière acridienne est un fait bien connu. Les populations de criquets sont, en effet, toujours présentes en Ethiopie du nord et en Somalie ainsi que dans les régions côtières du Soudan. Elles se rencontrent, d'une année sur l'autre, à des degrés d'infestation divers. La région se trouvant au voisinage immédiat des différents régimes de précipitations offre, suivant les saisons, des possibilités de reproduction particulières, pouvant se succéder en série, au cours desquelles des essaims provenant de générations successives sont en mesure d'arriver rapidement à maturité et de continuer à se reproduire. C'est pourquoi il importe que la situation acridienne actuelle qui a atteint, en quelques mois, des proportions alarmantes soit examinée dans ce contexte.

- On a noté de janvier à avril 1977 des précipitations fortes et fréquentes dans les régions du nord et nord-ouest de la Somalie et dans la province d'Harar en Ethiopie. En juin, avec le mouvement en direction du nord de la zone de convergence intertropicale (ZCIT), des pluies abondantes et largement distribuées ont été signalées dans l'ensemble des Hautes Terres éthiopiennes, s'étendant vers l'est et jusque dans les collines somalies du nord en mai et juin, alors qu'au Soudan, les précipitations étaient fortes dans les régions de Dongola et de Wad-Medani. En juillet, des pluies abondantes continuaient à tomber dans les Hautes Terres du centre, dans l'Escarpement de Dessié, les collines Cherchers en Ethiopie et dans les régions d'Hargeisa et de Burac en Somalie. Au cours de la dernière semaine d'octobre, un vent se déplaçant vers l'est a provoqué de fortes pluies, très étendues, arrosant de vastes régions de la côte somalie septentrionale et l'Ethiopie, de l'Escarpement de Dessié à la côte méridionale de la mer Rouge. Des pluies analogues sont également tombées sur les régions limitrophes de la péninsule Arabique méridionale. On indique que ces pluies sont les plus fortes jamais enregistrées depuis des années. D'autres précipitations eurent lieu en Somalie du nord-ouest, à Djibouti et en Ethiopie orientale en novembre et décembre 1977. Ces pluies se sont prolongées, à intervalles fréquents, pendant tout l'hiver, le printemps et l'été de 1978. Ces précipitations prolongées et largement étendues ont créé les conditions écologiques les plus favorables à la multiplication rapide des populations acridiennes.
- 20. En Ethiopie, on a signalé des criquets disséminés de janvier à juin 1977. Des adultes épars ont été capturés au piège lumineux à Asmara. En décembre 1977, des adultes et des bandes larvaires de divers stades ont été détectés sur la côte soudanaise de la mer Rouge où l'on s'attendait à les retrouver dans les régions côtières limitrophes de l'Ethiopie. Aucune prospection n'a été entreprise, mais des nomades auraient observé une certaine activité acridienne dans des sites avoisinant la frontière soudanaise. Un essaim en oviposition a été aperçu au voisinage d'Aiscia en mars. En avril étaient parvenues, en provenance des régions d'Aiscia et de Duale, neuf signalisations portant sur des essaims, de petite taille pour la plupart. En mai et juin, on en signalait d'autres à Wallo, Gijjam et dans les provinces du Harar. Au total, 55 signalisations d'essaims sont arrivées entre le 31 mars et le 6 juin 1978. Le 7 juillet, un essaim rose de 8 km² était signalé à Walida; d'autres rapports faisaient état d'essaims ayant pénétré dans les Hautes Terres, où de fortes pluies, jointes à une visibilité médiocre, rendaient les opérations de lutte particulièrement ardues. On a observé 3 essaims en oviposition entre le 11 et le 18 juillet dans la zone de Makalle. Des opérations de lutte aériennes et terrestres ont été entreprises.
- 21. En Somalie, des adultes épars en faible densité et des larves à des densités variables ont été observés pendant toute l'année 1977, notamment dans les régions de Bossaso et de Burac. Des groupes denses de larves du IV en Vème stade et des jeunes ailés étaient signalés comme étant détruits dans les régions de Silil et de Bulharxe dans le nord-ouest de la Somalie au début de janvier. En mars, on signalait de nombreuses bandes larvaires couvrant plusieurs centaines de kilomètres carrés; un autre rapport faisait état d'une formation d'essaim; entre le 22 mars et le 31 mai, 22 essaims étaient signalés en provenance de nombreux endroits. Les forts alizés retenaient ces essaims le long de la ligne de vallonnement septentrionale et de l'Escarpement. On a signalé trois essaims de densité moyenne le 19 et 20 juillet à Hargeisa, Erigavo et Aw-Barkhade. Des opérations de lutte aériennes ont été entreprises.
- 22. Au Soudan, les pluies tombées en décembre 1976 avaient eu pour conséquence un bon développement de la végétation et l'on notait des groupes de criquets matures en voie de copulation. Au cours du mois de janvier 1977, des concentrations d'adultes de densité moyenne et des groupes de larves de tous stades se rencontraient dans le secteur sud des zones côtières et l'on y poursuivait la lutte à l'aide de 107 800 kg d'appât, 360 litres de malathion et 1 500 kg d'HCH-poudre. Les conditions de la reproduction étant favorables, la copulation et la ponte se sont poursuivies dans les secteurs centre et sud en février. Des bandes larvaires des stades I à II en mars et de tous stades en avril étaient découvertes dans la région, mêlées à des groupes d'adultes disséminés. Des opérations de lutte, menées de décembre à avril 1978 sont parvenues à réduire la population acridienne, car seuls quelques adultes épars étaient signalés en mai dans le secteur méridional.

Des criquets, en faibles densités, ont pénétré dans les zones de reproduction estivale et des adultes isolés étaient signalés en juillet et août 1977. Cependant, en septembre, aucune population tant soit peu importante n'avait pu être observée. En octobre, on détectait à nouveau des adultes épars dans le delta du Tokar, le long de la mer Rouge. En novembre, de fortes pluies tombaient sur la côte sud de la mer Rouge, suivies par de fréquentes averses, créant ainsi des conditions particulièrement favorables pour la reproduction. Dès le mois de décembre, toute la zone du delta du Tokar était infestée de larves et d'adultes. Les pluies tombaient toujours en janvier 1978. On signalait, le 19 janvier, un essaim pondant dans le delta du Tokar. On indiquait que cet essaim provenait d'une direction sud-est. Au même moment, une infestation de jeunes ailés et d'adultes matures était découverte, portant sur 2 830 ha, sur la côte sud de la mer Rouge. Au nord de Port Soudan également, on avait détecté des larves dans l'arrière pays. Les conditions écologiques étaient toujours favorables à la reproduction. Le 3 février, un autre essaim mature était arrivé du sud-est et s'était posé dans la région de Dambil dans le delta du Tokar, où par la suite des pontes ont été observées. Au cours de cette même période, des larves de premier stade étaient détectées sur une vaste zone; elles représentaient probablement la descendance de l'essaim signalé en janvier. Les infestations se sont poursuivies jusqu'en mars. D'avril à juin, la sécheresse prévalait dans la zone et aucune autre infestation n'était signalée. opérations de lutte, à la fois terrestres et aériennes, commencées en novembre 1977 se terminèrent avec un plein succès en mars 1978. A partir d'avril, la sécheresse persistait et la population acridienne était sur le déclin. En juillet de fortes pluies étaient tombées sur les régions orientales de Khartoum, les provinces du Nil Blanc et de Kassela où les conditions générales y étaient favorables à la reproduction. Les zones traditionnelles de reproduction estivale de la province du Nord ont reçu des pluies importantes.

Afrique du Nord-Buest

- 24. En Libye du nord-ouest, de fortes pluies étaient tombées en janvier 1977 à Hamada el Hamra. On signalait des adultes épars en février et en mars; ces insectes grégarisèrent et des opérations de lutte eurent lieu. D'autres précipitations importantes tombèrent en avril également au nord-ouest du pays; on avait enregistré à Tripoli, en quatre jours, 187 mm de précipitations. Des adultes épars étaient découverts entre Mizda et El Cheriat en Tripolitaine et à Hamada el Hamra au début d'avril; des adultes isolés étaient détectés dans la région de Grarat Rhuma en mi-avril. Des mesures de lutte étaient prises à Hamada el Hamra en avril et mai contre des bandes de larves apparues à des densités de 15 à 30 par plaque dans les oueds Megharghar et Limmed. Une autre lutte, menée contre des adultes immatures grégaires à la densité de 25 insectes au km² avait été couronnée de succès; elle portait sur une zone de 19 km x ½ km dans l'oued Awal en juin. Pour toutes ces opérations, on avait utilisé 57 625 kg environ d'appât empoisonné. Des prospections effectuées entre les mois de juillet et d'octobre n'ont pas permis de détecter de criquets. La pluie est tombée en novembre et décembre, mais la situation acridienne est demeurée calme dans son ensemble jusqu'en juillet 1978.
- 25. En Algérie centrale, des pluies modérées et largement distribuées sont tombées en janvier 1977, mais au mois de mars, les sœules zones de végétation verte se trouvaient à l'est, dans les oueds Tekhammet, Illizi et Tadjeradjer. On rencontrait là des adultes épars, surtout matures, à des densités de 10 à 3 000 à l'hectare et dont certains étaient en voie de copulation. De fortes pluies étaient tombées fin mars et début avril sur une vaste zone en Algérie centrale et orientale et l'on trouvait des adultes isolés dans les oueds à l'est et au nord-est du Tademait en avril et en mai. De même, des adultes matures étaient détectés sur une zone de 1 500 ha dans l'oued Zaret le 25 avril, mais à la mi-mai, les conditions d'ensemble prévalant dans cette région n'étaient plus favorables à la reproduction et à la grégarisation des criquets. Des adultes disséminés se rencontraient aussi en Algérie occidentale en mai dans l'oued Zousfana, au sud-est de Béchar. En juin, la végétation commençait à se dessécher et les populations s'étaient dispersées. Rien de vraiment significatif ne se produisit avant la date d'avril 1978. En mai 1978, on signalait un rencuveau de la végétation et de faibles averses dans la région de Boubertnous; deux adultes étaient détectés à El-Kahal (2708N-0406E).

- 26. Au Maroc sud-est, on découvrait quelques adultes épars en janvier et en mars. Au cours d'une prospection entreprise en juillet, on n'avait aperçu aucun criquet et les conditions générales n'étaient pas favorables à la reproduction. De faibles averses étaient tombées en octobre mais la situation acridienne était restée calme jusqu'en mai 1978.
- 27. En <u>Tunisie</u>, la situation acridienne était restée sans problèmes de 1977 à 1978. Seuls quelques criquets matures épars étaient détectés dans l'extrême sud au cours du mois d'avril 1977, mais aucune reproduction n'avait été signalée.

Afrique de l'Ouest

- 28. En Mauritanie, un essaim et des bandes larvaires étaient signalés par des nomades à Trarza au début de janvier 1977, mais ce rapport n'avait pas été confirmé. Au cours de février, des larves isolées et des adultes épars, matures et immatures, étaient détectés en plusieurs lieux au sud de 19 N et l'on rencontrait, en mars, quelques adultes isolés à l'est de Boutilimit dans le Trarza. En avril, le Front Intertropical était actif jusque loin vers le nord (à 20 N) entre le 16 et le 23, ce qui avait eu pour résultat les précipitations tombées entre M'Bout et Nema, où, dès le mois de mai, on notait plusieurs petites plaques de végétation verte. Quelques adultes étaient aperçus à Tin Goubou, en mai, dans le Hodh du sud-ouest. De faibles précipitations étaient tombées dans le sud-est de la Mauritanie en mai et au sud de 17 N en juin. Six adultes étaient capturés le 21 juin au sud-ouest de Tamchakett. De juillet à décembre, les pluies avaient été, dans l'ensemble, déficitaires, à l'exception du sud et du sud-est de la Mauritanie où de bonnes pluies occasionnelles étaient tombées. Aucune évolution tant soit peu importante de la situation acridienne en 1977 et 1978 n'a été notée.
- 29. Au Mali, on signalait des adultes immatures isolés dans plusieurs endroits de l'Adrar des Iforas et du Tamesna occidental en mars et avril 1977. Des pluies très légères étaient tombées dans ces régions en avril. En mai, les précipitations étaient plus étendues et certains oueds étaient en crue. Au mois de mai, on signalait des adultes isolés en voie de maturation et matures; en juin, on détectait dans trois oueds de l'Adrar des Iforas occidental, des adultes isolés. La pluviomètrie était en dessous de la moyenne de juillet à décembre et aucune activité acridienne importante n'avait été observée. On avait aperçu, en janvier 1978 des adultes solitaires et des larves au Mali occidental. Aucune activité durant mars et avril. Les pluies étaient normales au Mali, en mai et juin. On avait détecté des adultes matures à des densités allant jusqu'à un adulte à l'ha dans l'Adrar des Iforas occidental au Mali.
- 30. Au Niger, quelques rares adultes immatures étaient capturés dans le Tamesna oriental à Arlit et à Aguelal en mai 1977. Les précipitations s'étaient largement répandues au Tamesna oriental le premier mai et de petites pluies tombaient toujours en mai et juin au Tamesna et dans l'Aîr. De juillet à décembre 1977, certaines parties du Tamesna, au Niger, avaient reçu de bonnes pluies occasionnelles. On avait observé au Niger en janvier 1978 des adultes solitaires et des larves. Aucun criquet à signaler en mars et avril. Les précipitations étaient normales en mai. Quelques pluies étaient tombées en juillet et en août et l'on s'attendait à des reproductions.
- 31. Les autres pays de l'Afrique de l'ouest étaient, d'après les signalisations, exempts de toute activité acridienne.
- 32. L'Annexe I donne des renseignements sur les opérations de lutte entreprises dans différents pays.

Evolution ultérieure de la situation acridienne

Proche-Orient

En Arabie Sacudite, on ne signale ni essaims de criquets ni reproduction grégaire s mai 1978. Au cours du mois de juin 1978, on n'enregistre aucune précipitation au Tihana ni dans les régions de l'intérieur de l'Arabie Saoudite, à l'exception de faibles averses dans les monts d'Asir. Les infestations précédemment signalées ont été, dans leur ensemble, maîtrisées et les insectes résiduels dispersés par de forts vents et des températures élevées. La situation actuelle peut être qualifiée de calme. On pouvait s'attendre à rencontrer ruel ques poches de criquets grégaires dans les régions de l'intérieur et des isolés en très grand nombre se trouvaient déjà dans plusieurs parties du pays. En République arabe du Yémen, aucune population grégaire d'importance n'avait été signalée après le début de juin, mais des isolés en grand nombre étaient présents et peut-être même existait-il dans cette région des concentrations d'adultes et de larves non détectées. En mai et juin, on notait en République démocratique populaire du Yémer un accroissement de l'activité acridienne, bien qu'aucur essaim ni aucune reproduction grégaire de grande envergure n'y aient été Par consequent, avec l'établissement des pluies, il y avait toutes chances de voir apparaître une reproduction intense de populations acridiennes en République démocratique pomilaire du Yémen, notamment. Il était également possible qu'un afflux d'essaims venant de l'ouest à travers la mer Rouge entraîne la répétition de tous les événements acridiens survenus l'année précédente en octobre -novembre. Des opérations étendues de lutte s'avèrersient nécessaires peut-être vers la fin de l'année 1978, au début de 1979 notamment.

Afrique de l'Est

- M. En Somalie du nord, les essaims sont actuellement retenus par de forts vents le long de la lime de hauteurs septentrionales et le long de l'Escarpement. Il faut s'attendre, en juillet, à un mouvement vers l'est des essaims de l'Ethiopie vers la Somalie, au moment où les zones de nonvergence de hasses couches progresseront vers le sud; alors, les essaims subiront l'influence des vents du sud-ouest convergeant avec des vents du nord. Dans le même temps, certains essaims, s'il en existe dans la pfinisule Arabique méridionale, pourraient passer en Afrique et atteindre les Hautes Terres de la Somalie nord-occidentale en fin juillet s'il arrivait que la direction du vent devienne favorable à un tel mouvement. Ces essaims pourraient être retenus dans la "région-abri" traditionnelle de Borama, puis se déplacer vers l'est. La concentration d'essaims se déplaçant en direction nord-est le long des vallonnements du nord se poursuivra jusqu'à ce que les vents de nord-est deviennent dominants dans les régions de l'Escarpement, c'est-à-dire vers la mi-septembre, où les essaims commenceront alors à se déplacer vers le sud-ouest et à se reproduiré dans l'Ogaden, en Ethiopie, dans certaines parties de la Somalie méridionale, et au Kenya du nord-est.
- 35. Des échappées venant de Somalie méridionale et de la partie sud-est de l'Ethiopie (Ogaden) envahiront vraisemblablement le Kenya en fin décembre ou en début janvier.
- 36. En Ethiopie, on simale que des essaims auraient pondu en fin juin dans le Tigre, à Wallo et dans les provinces de Harar. Plus au nord, on pense qu'une reproduction hiverno-printanière d'intensité comparable à celle qui avait eu lieu sur la côte opposée de la mer Rouge (dans les Tihamas saoudiens et du Yémen nord) se serait produite sur la côte éthiopienne de la mer Rouge. On pourrait voir la progéniture de cette génération se déplacer vers le sud-est, en dérivant à travers les vallées de Falcat et d'Anseba, devenir mature et déposer ses oeufs sur les pentes septentrionales des hautes terres occidentales de l'Ethiopie. Certains de ces essaims, s'ils s'étendaient à partir de cette zone, se déplaceraient vraisemblablement vers le sud-est et se reproduiraient dans les régions dites de "Petites pluies saisonnières" du sud-est de l'Ethiopie.

37. Au Soudan de fortes pluies sont tombées en début juillet dans les zones orientales de Khartoum, du Nil Blanc et des provinces de Kassela, où les conditions écologiques étaient extrêmement favorables à la reproduction de tout essaim provenant du côté éthiopien. Les zones de reproduction estivale typiques de la province du Nord ont également reçu des précipitations, où on s'attend à des reproductions. Toutes échappées à partir de cette zone se déplacement probablement vers les plaines côtières de la mer Rouge et une possibilité de déplacement de certains de ces petits essaims vers l'ouest, jusqu'au Maroc en octobre-novembre n'est pas exclue.

Asie du Sud-Ouest

38. En Inde et au Pakistan la reproduction devrait être hientôt maîtrisée. Cependant, il y a eu de fortes moussons en juillet dans les régions de reproduction estivale traditionnelles, qui ont provoqué des inondations dans certaines zones du Radjasthan. Ceci devrait engendrer d'autres reproductions et une éventuelle formation d'essaims à faible densité en fin septembre-début octobre. Par conséquent, une migration considérable de criquets aurait lieu vers le Mekran et l'Iran du sud-est en octobre et en novembre. Vu la reproduction qui se pour-suit, la grave situation acridienne qui prévaut dans la Corne de l'Afrique et la présence de criquets en grands nombres dans le sud-ouest de la Péninsule arabique et considérant d'autre part l'éventualité de fortes reproductions hivermo-printanières en 1978-1979, le Comité estime que des criquets, essaims y compris, pourraient envahir l'Asie du sud-ouest au début de l'été 1979.

Afrique du Nord-Ouest et Afrique de l'Ouest

39. Aucune population acridienne tant soit peu importante n'a été jusqu'à présent signalée dans les deux régions. Des pluies assez conséquentes sont tombées sur certaines parties de l'Afrique de l'Ouest et les prévisions pluviométriques à long terme pour la région étaient apparemment satisfaisantes. On s'attend, dans les mois à venir, à une activité acridienne accrue. On escomptait également un mouvement vers l'ouest des essaims de cette zone dans le cas d'une reproduction estivale au Soudan; ces essaims pourraient alors atteindre le Maroc vers octobre-novembre.

Dispositions prises pour faire face à la situation d'urgence acridienne actuelle et queloues considérations pour l'avenir

40. La grave situation acridienne actuelle résulte d'un certain nombre d'événements. Tout d'abord, des précipitations exceptionnellement fortes et prolongées sont tombées sur de vastes régions stratégiques, offrant ainsi aux insectes des conditions idéales pour leur reproduction. De plus, ces régions étaient pour la plupart inaccessibles à la prospection et à la lutte; ailleurs, on ne pouvait entreprendre que des prospections limitées. Du fait de la longue récession de l'activité acridienne, les stocks de matériels et de pesticides avaient servi à la protection des cultures en général et, bien souvent, on ne disposait, pour combattre les criquets, que de faibles ressources et de matériels en mauvais état. La situation en Ethiopie et en Somalie peut donc être qualifiée de grave et si une action adéquate n'est pas entreprise en temps voulu, on pourrait alors se trouver devant un nouveau fléau acridien susceptible de s'étendre à d'autres pays. Cet état de choses exige, par conséquent, d'être pris en considération et des mesures immédiates s'imposent pour détruire les essaims existants et leur descendance.

Dispositions prises pour faire face à la situation

41. C'est en octobre que la FAO a diffusé les renseignements relatifs aux fortes précipitations tombées dans la Corne de l'Afrique et qu'elle a fait état de leur possible répercussion sur la reproduction des populations acridiennes existantes pour les pays situés en bordure de la mer Rouge. Lors de la huitième session de la Commission de lutte contre le criquet pèlerin au Proche-Orient de décembre 1977, une note relative à la pluviométrie avait été transmise aux membres présents. La Commission avait relevé ces données et souligné l'éventualité, de ce fait, d'une rapide multiplication des criquets pendant la période hiverno-printanière, ainsi que de leur migration, avec quelques essaims, vers l'Arabie Saoudite sud-occidentale et dans les régions limitrophes de la République arabe du Yemen et des plaines côtières du Soudan. La Commission a également examiné la possibilité d'une reproduction locale et recommandé aux pays membres d'entreprendre une action préventive (Rapport, paragraphes 12 et 13).

- 42. Compte tenu des renseignements parvenus au cours de la session de la Commission sur la présence de criquets aux abords de Rabul Khali et de l'éventualité d'une reproduction, la Commission a décidé de faire entreprendre par les unités nationales antiacridiemnes de ces régions les prospections nécessaires pour vérifier le bien-fondé de ces signalisations (Rapport, paragraphe 21).
- 43. Des prospections spéciales sont organisées dans les zones stratégiques: en Oman (mars-avril 1978); dans les Emirats Arabes Unis (janvier-juin 1978) et en Iran méridional (avril-mai 1978).
- 44. Des prospections régulières et de rapides opérations de lutte en République arabe du Yémen et en République démocratique populaire du Yémen sont assurées par les fonctionnaires FAO antiacridiens à Aden et à Hodeidah, et grâce à la coopération active et promptement consentie des unités nationales de ces deux pays. Le Fonctionnaire FAO régional antiacridien de Djeddah a contribué à l'effort général en participant à l'organisation des prospections au sul et par voie aérienne et en assurant l'acheminement d'un courant continu d'approvisionnement.
- 45. Le Siège de la FAO a publié quatre rapports spéciaux sur la situation acridienne, en vue de tenir les gouvernements au courant de la situation récente et de son évolution ultérieure et de leur suggérer l'action à entreprendre. Toute information présentant un caractère d'urgence était immédiatement transmise par la FAO par les moyens les plus rapides, téléphone y compris.
- 46. Mais la situation acridienne est en pleine évolution et dans plusieurs cas, s'aggrave; les média de l'actualité mondiale font bientôt état d'une menace imminente de fléau. La FAO maintient constamment et activement la liaison avec la presse et publie des communiqués destinés à fournir des informations fondées sur la situation telle qu'elle se présente.
- 47. La situation acridienne est intimement liée aux précipitations; c'est ainsi que les pluies d'octobre 1977 s'étant étendues au mois de novembre, on s'attendait à un accroissement d'activité des criquets. Les conditions ambiantes demeurant propices, on prévoyait donc une multiplication rapide de ces insectes et leur formation en essaims, notamment dans les zones côtières de l'Ethiopie et de la Somalie qui échappaient alors aux prospections. Cette évolution de la situation acridienne avait été d'ailleurs prévue dans ses grandes lignes par la FAO qui en avait informé les pays intéressés; des efforts concertés avaient été faits pour détruire les criquets au stade initial et prévenir par là leur extension à d'autres régions. Les actions particulières entreprises à cet effet sont portées à la commaissance du Comité.

Arabie Sacudite

48. Le Fonctionnaire régional FAO antiacridien de Djeddah a temu les gouvernements voisins informés de la situation acridienne prévalant dans le pays. En 1977/78, il a assisté à un certain nombre de réunions tenues à Djeddah et Riyadh avec les autorités gouvernementales et leur a apporté son aide dans les opérations de lutte et de prospection. Par ailleurs, le personnel du Siège s'est rendu fréquemment dans le pays pour y participer à des discussions de haut niveau avec le gouvernement, portant sur les dispositions à prendre pour faire face à la situation. A la requête du gouvernement de l'Arabie Sacudite, la FAO s'est procurée auprès de l'OLCP-EA un avion spécialement équipé pour les pulvérisations, avec son équipage; cet appareil a opéré dans la zone infestée de la Tihama de février à avril 1978, en utilisant 30 000 lt. d'insecticides.

République arabe du Yémen

49. Le fonctionnaire FAO antiacridien d'Hodeidah a participé à l'organisation et à la conduite des opérations de lutte en étroite coopération avec les équipes anti-acridiennes nationales. A la suite d'un appel urgent émanant du couvernement, demandant un complément d'insecticides. 20 tonnes de dieldrine ont été acquises auprès de l'OLCP-EA et acheminées par air à Hodeidah. Par ailleurs, une cargaison de 40 tonnes d'HCH-poudre, offerte par le gouvernement de l'Arabie Saoudite a été acheminée par les soins du fonctionnaire régional FAO. Pour renforcer les opérations, on s'est assuré l'aide d'un avion de l'OLCP-EA pour des pulvérisations effectuées du 23 au 26 avril 1978; 12 tonnes de dieldrine ont été épondues.

Assistance au titre du Programme FAO de Coopération technique

50. Le Directeur-général a libéré un montant de 900 000 \$ E.U., au titre du PCT, nour l'achat des matériels et des pesticides indispensables pour l'aide d'urgence aux pays les plus affectés par les criquets afin de leur permettre de reconstituer leurs stocks et de poursuivre la campagne de lutte. Ces approvisionnements ont été rapidement commandés. Une partie de ces matériels est déjà parvenue au Soudan, le solde étant attendu sous peu.

Missions sur le terrain

51. Une mission sur le terrain à laquelle ont participé le fonctionnaire régional FAO antiacridien de Téhéran et le fonctionnaire régional FAO de Dakar s'est rendue en Somalie, en Ethiopie et à Djibouti en juin pour examiner et évaluer la situation acridienne. Une autre mission, de haut niveau, a fait suite à cette visite à laquelle ont pris part le Directeur de la Division AGP et le Fonctionnaire principal du groupe de lutte antiacridienne et des opérations d'urgence.

Réunion des experts antiacridiens

- 52. Le Directeur-général de la FAO s'est personnellement intéressé au problème posé par la situation acridienne; il s'est montré préoccupé par sa gravité et par la nécessité de prévenir une évolution désastreuse de cette situation. A cet effet, et pour examiner plus avant ces questions, le Directeur-général a convoqué le 23 juin 1978 une réunion d'experts qui s'est tenue à Rome. La réunion, estimant que la situation présente risque de se détériorer par la suite recommande:
 - a) de donner la plus grande des priorités à la lutte contre les populations acridiennes qui se trouvent actuellement en Somalie et en Ethiopie.
 - b) de renforcer le potentiel de lutte dans les régions situées aux abords de la Somalie et de l'Ethiopie, de telle sorte que les échappées soient détruites.
 - c) d'assurer le succès de la campagne par le moyen d'une surveillance efficace et, pour ce faire, de mettre un personnel hautement qualifié à la disposition de l'OLCP-EA.
 - d) de réexaminer la situation dans trois mois et d'accorder à nouveau une aide aux pays intéressés.
 - e) de revoir périodiquement la situation (tous les six mois si possible) jusqu'à ce qu'elle soit maîtrisée.
 - f) de prendre en considération l'éventualité d'un soutien à court terme, accordé par les donateurs à l'OCLALAV pour les six à huit mois à venir.
 - g) de réétudier le problème de la collecte et de la transmission des renseignements acridiens au cours de la prochaine session du DLCC en juillet 1978.

Consultants

- 53. Dans le but d'assurer une surveillance efficace de la situation acridienne et de l'estimer au mieux, on a fait appel à des consultants pour:
 - i) évaluer la situation en République arabe du Yémen en février et mars 1978
 - ii) coordonner dans son ensemble et mener la campagne dans la Corne de l'Afrique. Parmi ces consultants on compte: un expert antiacridien de haut niveau, un expert des traitements par pesticides, un expert des traitements aériens et un expert des radio-télécommunications.

Aide à l'OLCP-EA

- 54. Pour répondre à la requête présentée en janvier 1975 par l'OLCP-EA (DLCO-EA), le Directeur général, ayant pris personnellement contact avec les gouvernements donateurs, a reçu l'assurance qu'un montant de 750 000 \$ E.U. serait accordé (dont 180 000 \$ en espèces et 570 000 \$ en nature).
- 55. La situation s'aggravait en Ethiopie, comme en Somalie et, la disparition progressive des ressources de l'OLCP-EA, ne permettait plus de faire face à l'état d'urgence; c'est pourquoi le Président du conseil de l'OLCP-EA a adressé au Directeur général de la FAO un appel personnel pour l'obtention d'une assistance d'un montant de trois millions de \$ E.U. Comptetenu de la situation et de la nécessité absolue de la maîtriser, le Directeur-général s'est, à nouveau personnellement adressé aux gouvernements donateurs lors d'une réunion tenue le 12 juillet 1978; plusieurs d'entre eux se sont fermement engagés et d'autres ont fait savoir qu'ils prendraient bientôt définitivement position. Le montant total des contributions reçues en réponse à l'appel du **Directeur** général sera connu sous peu.

Utilisation du Fonds de Roulement pour les opérations d'urgence

56. Le Directeur général de la FAO a libéré un montant de 500 000 \$ E.U. sur le fonds de roulement afin d'organiser les opérations d'urgence pour lutter contre les criquets. Sur ce montant 350 000 \$ ont été attribués pour la fourniture immédiate de matériels divers et de pesticides à l'OLCP-EA. Ces approvisionnements sont commandés et déjà en voie d'acheminement vers les pays intéressés.

Session d'urgence du DLCC

- 57. Cette session du DLCC qui devait avoir lieu dans la première semaine de novembre 1978 a été avancée et s'est tenue du 26 au 28 juillet pour permettre aux pays membres d'examiner la situation acridienne actuelle et de suggérer les moyens d'y faire face de façon à prévenir l'extension des infestations et éliminer ainsi une grave menace pour la production agricole; également, pour que les régions qui souffrent déjà d'une pénurie alimentaire chronique, ne subissent de ce fait aucune perte supplémentaire.
- 58. Le Comité a approuvé l'initiative de la FAO et l'action entreprise pour tenir les divers gouvernements informés de la plus récente évolution de la situation acridienne, ainsi que de l'action entreprise par son Directeur général qui, dans les délais les plus brefs, a procuré aux différents pays et aux organisations antiacridiennes régionales une aide matérielle immédiate et leur a donné, dans toute la mesure du possible, l'assurance d'une assistance suivie pour leur permettre de faire face à la situation actuelle, due à la résurgence du criquet pèlerin. Il s'est efforcé de donner à ces organismes le niveau d'efficacité nécessaire. Le Comité a toutefois souligné que l'assistance apportée par la FAO ne saurait en aucun cas relever chacun des gouvernements et des organisations régionales des charges particulières qui leur incombent. L'effort de la FAO porte sur l'ensemble de la stratégie internationale de lutte contre le criquet pèlerin et sur l'assistance aux différents pays et organis sations pour aider à juguler le fléau, évitant ainsi qu'il ne s'étende aux régions voisines. Le principal rôle de la FAO est d'assister les gouvernements membres et les organisations régionales, de coordonner et de promouvoir les efforts nationaux, régionaux et internationaux dans la lutte contre le criquet pèlerin.

Les dispositions proposées

Mars-juin

- 59. Il est entendu que le Programme FAO pour le criquet pèlerin a pour objectif général de minimiser les pertes colossales causées par le fléau ailé et, ce faisant, d'aider les pays membres dans les efforts qu'ils font pour accroître la production agricole. Cela ne peut être réalisé que par une action coopérative concertée, à l'échelon national, régional et international et par l'application d'une stratégie rationnelle, faisant usage des moyens les plus modernes dont on dispose. La stratégie actuelle est fondée sur la détection en temps voulu des criquets et sur leur destruction au stade initial, avant qu'ils n'atteignent des proportions impossibles à maîtriser. La mise en ceuvre d'une telle politique implique des problèmes d'ordre technique administratif et financier.
- 60. Des prospections régulières, effectuées pendant les saisons appropriées, sont la garantie essentielle du succès de toute action préventive. C'est la combinaison de reconnaissances par voie aérienne et de reconnaissances au sol qui offre le moyen le plus rationnel de détection des | Populations acridiennes. Ces techniques ont été parfaitement définies lors des diverses réunions FAO et diffusées par des publications techniques; elles sont connues des organisation antiacridiennes nationales auxquelles il incombe de suivre la situation.
- 61. En prenant pour base les rengeignements dont on dispose, relativement à la distribution générale et saisonnière des criquets et les données météorologiques et écologiques qui déterminent leur comportement lors de leurs déplacements, une liste (que l'on trouvera ci-après) indique à nouveau les périodes de l'année (ainsi que les zones distinctes) sur lesquelles il convient de porter la plus grande attention lors des prospections.

Asie du Sud-Ouest

Décembre-mars - Iran méridional (de Bandat Abbas à Ahwaz, De Bandar Abbas à Chahbar)

Avril-mai - Iran méridional (arrière-pays)

Janvier-avril - Pakistan (vallées du Kulanch et du Dasht) - Inde et Pakistan (aires de reproduction estivale: Barner, Bikaner, Jaisalmer et Bahawalpur)

Proche-Orient

Octobre-février - Arabie Saoudite (Djeddah, Maidi, Djeddah) Février-mars - Arabie Saoudite (Djeddah, Yenbo, régions de Weij) Février-mai - Arabie Sacudite (Asir et l'intérieur de l'Arabie Sacudite méridionale) Arabie Sacudite (Hedjas, Nefud et Qussim) Octobre-mars République arabe du Yémen (côte de la mer Rouge) Août-septembre République arabe du Yémen (intérieur) Mai-septembre - République démocratique populaire du Yémen Octobre-janvier - Egypte (désert du sud-est)

- Egypte (désert du sud-est)

Afrique de l'Est

Novembre-mars

- Somalie (côte septentrionale: de Las Durah à Djibouti)

Juin-septembre

- Somalie (au sud de l'escarpement côtier)

Mars- mai

Juillet-septembre

- Ethiopie orientale et Djibouti

Novembre-avril

- Ethiopie et Soudan (côte de la mer Rouge)

Mai-septembre

- Soudan (intérieur: Kordofan, Darfour et la province du Nord)

Décembre-mars

- Province du nord du Kenya

Afrique du Nord-Ouest

Octobre-avril

- Algérie méridionale et centrale

- Maroc méridional

Afrique de l'Ouest

Juin-

- Tchad (Tibesti), Mali et Niger (zones adjacentes de la frontière de l'Algérie, Sénégal septentrional et certaines parties de la Mauritanie et du Sahara occidental

Octobre-mars

- Mauritanie septentrionale et partie nord du Sahara occidental

- Les périodes et les zones indiquées plus haut ne représentent que des lignes directrices très générales pour la détection des populations acridiennes; il y a, évidemment, bien des variantes, qui dépendront à la fois de l'époque à considérer et de la distribution des précipitations sur une année donnée. Il est évident que les pays intéressés seront mieux à même de décider du moment où il conviendra d'agir et des zones à prospecter au cours de telle ou telle saison. Il pourrait se faire que dans certains pays on ne dispose ni des ressources ni du personnel technique suffisant, au sein de l'organisation, pour entreprendre la prospection de certaines zones de reproduction. Dans des cas de ce genre, il faudrait alors soit organiser des prospections en commun, soit des prospections spéciales pour traiter ces sites importants, dans l'intérêt général de toute une région.
- 63. En 1976 et 1977, la FAO a effectué des études préliminaires sur l'application des techniques de télédétection pour améliorer l'efficacité des prospections acridiennes et obtenu des résultats prometteurs. En s'appuyant sur la recommandation faite lors de la vingt et unième session du DLCC, on a mis au point un projet-pilote en vue d'une expérimentation ultérieure; ce projet a été soumis aux donateurs en vue de son financement. A ce jour, le support financier escompté n'est toujours pas accordé; toutefois, les démarches se pour-suivent.
- 64. Le Comité a souligné que si le fait de recueillir des renseignements acridiens est vital pour permettre de prendre en temps voulu toutes dispositions en vue de la lutte, la transmission, la collecte et la diffusion de ces informations au niveau régional et interrégional a également son importance. Il est, en effet, indispensable que les gouvernements soient avertis longtemps à l'avance de la menace acridienne qui pèse sur eux, de façon à ce que toute action qui s'impose soit dûment planifiée et que des mesures soient prises en temps voulu. A cet effet, la plupart des organisations nationales disposent déjà de postes transmetteurs-récepteurs, mais avec le temps, et durant les années de longues rémissions du fléau, ces appareils se sont, dans l'ensemble, détériorés, à la fois en quantité et en qualité. Il faut donc les faire réviser et en accroître le nombre. Par ailleurs, il importe d'assurer en temps voulu, la transmission des signalisations acridiennes.

- 65. Le Comité insiste à nouveau sur le fait que si une population de criquets n'est pas détruite dès sa détection, il lui suffit d'un temps très court, dans des circonstances propices, pour se transformer en essaim, comme ce fut le cas en 1968 et 1969 et comme c'est le cas à présent. Il faut donc pouvoir disposer d'un potentiel de lutte suffisant au sein des unités nationales pour pouvoir le déployer sans délai. On pourrait comparer cette "force de frappe" à une brigade de sapeurs-pompiers, toujours en état d'alerte, prête à l'action et à se rendre aussitôt sur les lieux du danger pour éteindre le feu avant l'explosion. D'autre part, il faudrait éviter de "détourner en bloc" à d'autres fins les équipements et produits insecticides de la lutte antiacridienne, c'est-à-dire de les utiliser pour la lutte contre les parasites des cultures dans les périodes de rémission du fléau. En fait, ces deux obligations distinctes doivent être considérées comme des activités complémentaires: c'est ainsi que les matériels usagés et les insecticides déjà entreposés devuis un certain temps, appartenant à la lutte antiacridienne pourraient être utilisés pour la protection des plantes en rénéral, ce qui éviterait leur détérioration définitive due à un emmagasinage trop prolongé et ils seraient alors remplacés par de nouveaux stocks.
- 66. Le Comité estime que l'application aérienne d'insecticides représente un moyen efficace pour entreprendre des opérations de lutte sur de vastes zones en un bref laps de temps. Les régions infestées de populations disséminées peuvent être traitées par la méthode des pulvérisations en "bandes", méthode qui permet de réaliser des économies d'insecticides. Des opérations aériennes, complétées par des opérations au sol devraient faire partie intégrante de toute stratégie de lutte bien comprise. Il faudrait aussi que les résultats d'une campagne de lutte antiacridienne soient dûment évalués et fassent l'objet d'un rapport approprié.

Contribution des pays donateurs

- 67. Le Comité et le Directeur général de la FAO, par l'intermédiaire du Directeur général adjoint, ont exprimé leur plus vive gratitude au Gouvernement de l'Arabie Saoudite qui généreusement offert de fournir 500 000 dollars pour des opérations antiacridiennes, en réponse à l'appel personnel du Directeur général. Le Comité a ensuite noté avec satisfaction les mesures de lutte antiacridiennes promptes et efficaces que le Royaume de l'Arabie Saoudite à prises, tout en aidant à mener des opérations de lutte dans la République arabe du Yémen. Le Comité a apprécié ces efforts entrepris dans l'intérêt non seulement de l'Arabie Saoudite mais aussi des autres pays affectés par le criquet pèlerin.
- 68. Le Comité et le Directeur général ont exprimé leur gratitude et leurs remerciements au Gouvernement suédois oui a offert 500 000 couronnes (110 000 dollars F.U. approximativement) pour des opérations de lutte antiacridienne. Le représentant de la Suède, évoquant le projet FAO/SIDA sur l'utilisation d'autres insecticides pour la lutte antiacridienne, a déclaré oue son gouvernement souhaiteriat que ce genre de recherches soit poursuivi dans l'avenir, en particulier l'expérimentation en grand sur le terrain des insecticides oui, au laboratoire, se sont montrés prometteurs pour l'utilisation à la place du dieldrine et du HCH contre les criquets.
- 69. Le délégué de l'Irak a **infermé** le Comité de l'aide fournie par son pays à la République démocratique populaire du Yémen et à l'Oman en précisant que cette aide pourrait être accordée à d'autres pays affectés s'ils en faisaient la demande. Le Comité a remercié le Gouvernement irakien de l'aide bilatérale déjà fournie et de son offre d'aide complémentaire, actuellement à l'étude.

- 70. Le Délégué de la France a fait connaître au Comité que son gouvernement a, pendant de nombreuses années, fourni une assistance financière pour les opérations antiacridiennes dans l'ouest africain. Compte tenu de la récente évolution de la situation le Couvernement français a accru sa contribution en la portant de 500 000 \$ en 1977 à 700 000 \$ en 1978. Il a déclaré par ailleurs que si la zone sahélienne venait à être envahie par les essaims, son gouvernement pourrait envisager d'assurer le soutien d'un personnel chargé d'assurer les opérations aériennes. Dans le même temps, la France pourrait envisager l'éventualité d'une aide supplémentaire, étendue à d'autres régions de l'Afrique.
- 71. Le Comité a écouté avec beaucoup d'intérêt et de satisfaction le Directeur général adjoint qui a déclaré, au nom du Directeur général, qu'un certain nombre d'autres pays (en plus de ceux mentionnés aux peregraphes 67 à 70) avaient déjà pris des engagements précis en réponse à l'appel personnel lancé par ce dernier et que d'autres avaient fait savoir qu'ils étaient disposés à fournir une aide et qu'ils étaient en train d'étudier les moyens de le faire. Le Comité a noté avec une vive satisfaction que le Canada, le Danemark, la République fédérale d'Allemagne par l'intermédiaire du Comité allemand pour la Campagne contre la faim, la Norvège, l'Arabie Saoudite, la Suède et la Suisse avaient déjà fait des promesses fermes de contributions, en nature ou en espèces. En outre, une aide bilatérale est déjà fournie par les Gouvernements de la République féderale d'Allemagne, du Royaume-Uni et des Etats-Unis d'Amérique. Les Gouvernements de la Belgique, de la France et des Pays-Bas envisagent aussi de fournir une aide.
- 72. Le Comité a vivement apprécié l'intérêt personnel que le Directeur général a marqué en procurant à la lutte antiacridienne une aide d'urgence de 900 000 et 500 000 dollars respectivement, dans le cadre du Programme de coopération technique et sur le Fonds de roulement de la FAO. Le Comité a aussi remercié le Directeur général d'avoir usé de ses bons offices pour obtenir une aide supplémentaire des gouvernements donateurs, en leur adressant un appel personnel.

Opérations de lutte nationales

- 73. Après avoir entendu un exposé sur la situation acridienne actuelle en Afrique de l'Est, le Comité a exprimé l'espoir que les difficultés d'exécution des traitements dans certaines zones stratégiques de la Corne de l'Afrique soient aplanies et il a invité les pays intéressés à examiner tout spécialement les moyens d'entreprendre des opérations de lutte efficace dans cette zone.
- 74. Le délégué de l'Ethiopie a précisé les dispositions prises par son gouvernement pour combattre les infestations actuelles. Il a déclaré que son gouvernement avait alerté toutes les équipes de défense des cultures et la population en général en les invitant à signaler les mouvements de criquets et à exécuter des traitements spécialement contre les larves et éventuellement contre les essaims posés. Pour coordonner les opérations antiacridiennes, le Ministère de l'agriculture et de la mise en valeur agraire a créé un "Groupe d'intervention antiacridien" composé du Directeur général de l'OICP-EA, du chef du Département de la protection des plantes, d'un représentant de la Section de lutte contre les ravageurs dans les fermes de l'Etat, Institut de la Recherche agronomique (I.R.A.) et de l'EPID. Ce groupe d'intervention est chargé de:
 - coordonner le opérations terrestres et aériennes
 - recueillir les informations sur les infestations de criquets
 - contrôler l'exactitude des informations reques
 - organiser une soutien terrestre pour les opérations aériennes de l'OLCP-EA
 - donner des instructions aux agents de vulgarisation agricole et aux autres départements gouvernementaux pour signaler les apparitions de criquets.

Ligrateur a aussi donné desprécisions sur les traitements exécutés jusqu'à présent et a assuré le Comité qu'aucun effort ne serait épargné pour exécuter, dans le pays, des opérations efficaces.

- 75. Le délégué de la Somalie a informé le Comité qu'il n'avait pas de difficulté à exécuter des opérations dans son pays et qu'il n'y avait pas de restrictions ni aux déplacements des équipes antiacridiennes ni aux opérations aériennes dans les zones actuellement infestées. Il a assuré le Comité que son gouvernement accorderait le soutien le plus large à toutes les initiatives prises sur le plan national, régional ou international pour combattre le fléau acridien. Il a ensuite exposé au Comité que les difficulté éprouvées étaient surtout attribuables à la pénurie de matériels et d'approvisionnements.
- 76. Conscient du problème que pose l'inexistence et/ou l'insuffisance d'insecticides appropriés dans les pays en voie de développement pour la lutte antiacridienne en période critique, le Comité a recommandé que la FAO envisage de créer des stocks de sécurité de ces insecticides en des lieux adéquats, de manière à ce que les gouvernements intéressés puissent y opérer des prélèvements, à charge de les reconstituer. Pour éviter les pertes en cours d'entreposage, les insecticides devraient être stockés de préférence sous forme de produit technique dans des pays et dans les lieux équipés pour exécuter des formulations.
- 77. Le Comité a noté que, étant donné le maintien de la situation critique actuelle, il apparaît, dans l'état actuel des prévisions que plusieurs pays, spécialement ceux dans lesquels se trouvent des aires de reproduction stratégiques et qui sont en train de subir le retour offensif du fléau, auront besoin d'une aide supplémentaire pour doter leurs services actiacridiens de l'équipement et des fournitures qu'il est difficile de trouver sur place. La FAO devrait examiner la possibilité de fournir cette assistance, dans les limites des ressources disponibles et de celles acquises par la suite.

Projets FAO/SIDA et FAO/DANIDA

Le Comité a noté le vil intérêt que continuent à marquer les Etats Membres notamment les Etats Unis et l'Egypte, ainsi que la déclaration du représentant de la Suède au sujet du Projet FAO/SIDA "Utilisation d'autres insecticides pour la lutte antiacridienne" et du Projet FAO/DANIDA "Contrôle des résidus de pesticides dans les zones traitées par pulvérisations contre le criquet pêlerin" et le travail très utile exécuté dans le cadre de ces deux projets. Comme aucun produit approprié n'a été trouvé pour remplacer le dieldrin et le HCH dans les traitements antilarvaires et comme les produits chimiques qui se sont montrés prometteurs au laboratoire n'ont pas encore été expérimentés sur le terrain, le Comité a recommandé que les recherches entreprises dans le cadre des deux projets soient poursuivies, après 1978. Le Projet FAO/SIDA a pris fin en juin 1978 et le Projet FAO/DANIDA devrait se terminer en septembre 1978. Le Comité a été informé qu'un chimiste a été engagé comme consultant pendant trois mois pour expérimenter sur le terrain certains des produits chimiques de remplacement prometteurs identifiés par le Projet FAO/SIDA. On est en train d'expérimenter ces produits contre les populations larvaires grégaires qui se trouvent actuellement en Somalie et en Ethiopie. En outre le Comité a été informé de l'intention de la FAO de proposer aux donateurs un projet combiné afin de poursuivre le travail entrepris par les deux projets précédents. Le Comité a approuvé l'engagement d'un chimiste consultant pour l'expérimentation des pesticides les plus prometteurs et la proposition d'ouverture d'un nouveau projet. Il espère que des donateurs se manifesteront pour assurer le financement de ce projet. Les résultats de ce projet seraient d'une grande utilité non seulement pour la lutte antiacridienne mais également pour un usage plus général en protection des cultures. (Les détails des travaux précédents de ces projets se trouvent aux paragraphes 43 à 50 du rapport de la vingt-et-unième session du Comité).

Surveillance, signalisation, prévision et transmission des informations acridiennes

- 79. Le Comité a étudié l'état actuel de la signalisation et de la prévision des manifestations acridiennes et de la transmission de telles informations à tous les intéressés par les organisations nationales et régionales. On a reconnu que la stratégie antiacridienne était basée actuellement sur la détection et la destruction à temps des populations acridiennes avant qu'elles ne forment des essaims. Une surveillance efficace est donc indispensable pour le succès du programme. En l'absence d'informations précises sur l'étendue et la taille des infestations, il est impossible de faire des prévisions. La question du rassemblement et de la transmission des informations sur la situation acridienne est considérée comme fondamentale et il est tout aussi important de pouvoir communiquer rapidement les informations à tous les intéressés. L'objectif principal de la signalisation et de la prévision est d'assurer aux organisations antiacridiennes nationales et régionales un flux ininterrompu d'informations sur les modifications constantes de la situation acridienne pour qu'elles puissent préparer et exécuter plus efficacement les opérations de lutte.
- 80. Le Comité a pris connaissance du fait, qu'à l'heure actuelle, les renseignements acridiens sont recueillis et diffusés surtout à l'échelon régional. Lors de sa seizième session (Rapport, paragraphe 28) le Comité avait décidé de publier à Rome des résumés mensuels, établis d'après les rapports reçus des organisations nationales et régionales, ainsi que des rapports spéciaux sur la situation acridienne et des communiqués de presse. Le Comité déplore que plusieurs pays n'aient pas envoyé de rapport. Cela est peut-être dû à la rémission prolongée de l'activité acridienne ou encore à une insuffisance de détails obtenus sur les lieux mêmes et rarement parvenus en temps voulu, ce qui complique la préparation des résumés mensuels et empêche de faire des prévisions satisfaisantes. A cela s'ajoute une pénurie de personnel, à la fois auprès des fonctionnaires régionaux et au siège de la FAO. Ces lacunes ont entravé la publication régulière de résumés détaillés de la situation acridienne.
- 81. Reconnaissant le besoin d'amélioration du niveau actuel de signalisation, le Comité a recommandé l'adoption des procédures suivantes de signalisation avec effet immédiat:
 - i) Les agents de terrain devraient être invités à signaler toutes les populations de larves et d'ailés en utilisant l'imprimé prévu à cet effet. Ils devraient indiquer très clairement si ce sont eux qui ont aperçu les criquets ou s'ils tiennent leur renseignement de seconde main. Dans la mesure du possible, les informations sur les apparitions de criquet devraient être transmises quotidiennement par radio au siège de l'organisation nationale antiacridienne et une confirmation écrite de toutes les signalisations devrait être envoyée chaque semaine sur l'imprimé correspondant.
 - ii) Les organisations nationales et régionales devraient envoyer (actuellement) chaque semaine au siège de la FAO (ainsi qu'au COPR de Londres pour classement dans les archives de cet organisme) une copie de toutes les signalisations.
 - iii) Des résumés sur la situation acridienne devraient être préparés tous les quinze jours au siège des organisations nationales et être transmis par télex ou par télégramme au siège des organisations régionales dont elles relèvent. Ces résumés devraient indiquer le nombre et la superficie estimée totale des essaims, les provinces infestées, la direction générale des déplacements, le degré de maturité, les principales aires de reproduction et les insecticides appliqués.
 - iv) Des informations sur les grands événements ou sur les événements imprévus par exemple, cyclones ou première arrivée d'essaims dans une zone auparavant indemne devraient être envoyées par télégramme à la FAO Rome, aux autorités des pays limitrophes et au siège des organisations régionales.

- 82. Il est nécessaire d'examiner immédiatement l'état actuel des services de signalisation et de prévision pour faire en sorte que les rapports soient plus précis et plus actuels, pour assurer la transmission plus rapide des informations qui s'en dégagent et pour améliorer la qualité des prévisions, de manière que les organisations de lutte puissent opérer plus efficacement et que la FAO soit mieux en mesure d'organiser et de coordonner les opérations de prospection et de lutte, à l'échelle appropriée.
- 83. Le Comité a fait les suggestions suivantes pour améliorer la situation actuelle:
 - i) Comme recommandé par la réunion du Groupe d'Experts, tenue à Rome le 23 juin (rapport, paragraphe 17) il faudrait renforcer comme il se doit le dispositif existant au siège de la FAO pour pouvoir:
 - préparer, au milieu du mois suivant le mois considéré, des résumés et des cartes mensuels détaillés sur la situation générale, pour communications par les moyens les plus rapides à tous les pays, organismes et commissions.
 - publier des prévisions mensuelles concernant l'époque, la direction et l'ampleur des migrations, ainsi que l'époque et l'ampleur des reproductions, durant les deux à trois mois à venir, pour communications par les moyens les plus rapides à tous les pays, organismes et commissions.
 - adresser des mises en garde télégraphiques quand des modifications majeures de la situation acridienne sont imminentes.
 - ii) La transmission des rapports nationaux dépendra de la réception en temps utile des informations émanant du personnel de terrain. Pour assurer la communication rapide de ces informations, il faut maintenir en bon état de marche le réseau national de radio-signalisation des criquets.
 - iii) La FAO devrait engager, pour une mission de courte durée, un consultant qui serait chargé d'examiner les divers besoins à satisfaire au siège (personnel, locaux, cartes, archives et sources d'informations météorologiques) pour préparer le résumé et les prévisions mensuels.

Application des techniques de télédétection

- 84. L'application des techniques de télédétection pour améliorer l'efficacité des prospections et des traitements antiacridiens ouvrait des perspectives très prometteuses, comme l'ont confirmé les expériences préliminaires entreprises par la FAO dans le nord-cuest de l'Afrique. Le Groupe d'Experts a donc recommandé de poursuivre l'expérimentation dans ce domaine, en accordant à cette activité une autre priorité. Le Comité a recommandé d'essayer d'obtenir un plus large soutien des donateurs pour le projet pilote déjà préparé par la FAO.
- 85. Le Comité a noté avec satisfaction que le "Centre for Overseas Pest Research", de Londres serait disposé à fournir une aide pour la signalisation et la prévision. Le Comité a invité la FAO a examiner la question en détail avec le COPR pour renforcer encore la coopération existant entre les deux organismes.

Utilisation du télex pour la transmission des renseignements

86. Le Comité ayant examiné en détail la question de l'utilisation du télex pour la transmission des informations acridiennes est convenu que ce moyen est à la fois économique et rapide et devrait être employé dans tous les cas où l'on dispose de ces appareils. Pour les pays non encore équipés de télex, il importerait de régler cette question à l'échelon national pour résoudre les problèmes de visas administratifs, disponibilité des lignes, fonds, variations locales, etc. On a signalé que les gouvernements, en accord avec le représentant du PNUD dans le pays pourraient faire usage du télex et de la valise diplomatique là où ces facilités existent.

Collaboration avec les autres organisations

OMM

87. Le représentant de l'OMM a informé le Comité que le Secrétariat général de cette organisation désirait collaborer au maximum à la solution du grave problème que pose actuellement la lutte contre le criquet pèlerin, pour ce qui est de ses aspects météorologiques. Le Comité a noté les divers domaines dans lesquels l'OMM pourrait fournir une aide et, plutôt que d'énumérer les différentes formes sous lesquelles il désirait que l'OMM fournisse cette assistance, il a décidé que le Directeur général de la FAO devrait adresser les requêtes nécessaires au Secrétaire général de l'OMM, au moment opportun. Le Comité a tenu à remercier le Secrétaire général de l'OMM de son offre de collaboration.

PNUD

88. Le représentant du PNUD a appelé l'attention sur l'appui que son organisation accorde depuis longtemps aux activités de lutte antiacridienne. Le PNUD serait disposé à accorder son soutien à des équipes nationales de lutte antiacridienne, à la demande des gouvernements, dans les limites des ressources financières affectées à la coopération avec chaque pays, En outre, 1,9 million de dollars ont été récemment alloués pour renforcer la capacité opérationnelle, en personnel et en équipement, et pour financer les recherches biologiques et opérationnelles des trois organisations régionales africaines de lutte antiacridienne. L'orateur a donné l'assurance que le PNUD continuerait à essayer de répondre aux besoins des Etats Membres et de leurs organisations régionales, dans le domaine de la lutte antiacridienne. Il a informé le Comité que le projet sous-régional RAB/75/010 de "proppection et de lutte contre le criquet pèlerin", couvrant la République arabe du Yémen et la République démocratique populaire du Yémen, allait sans doute être prolongé de deux ans encore. Le Comité a noté avec satisfaction l'intérêt que le PNUD continue à porter à la lutte contre le criquet pèlerin et il a apprécié l'aide fournie à cet égard.

Conclusions et recommandations

Conclusions

89. Le Comité reconnaît que le fléau criquet pèlerin existe depuis les temps anciens et qu'il représente toujours une grave menace pour l'agriculture dans quelque 50 pays de l'Asie du Sud-Ouest, de l'Afrique et du Proche-Orient. Ayant examiné l'ensemble de la situation acridienne actuelle, le Comité estime que toutes les conditions se trouvent réunies pour engendrer un nouveau fléau, susceptible de s'étendre à d'autres régions situées à l'est et à l'ouest s'iln'était pas jugulé en temps voulu. Cette extension des essaims serait vraisemblablement favorisée par une reproduction locale et par de bonnes pluies.

- 90. Le Comité souligne que si une campagne antiacridienne efficace n'est pas entreprise dans une grande partie des aires de reproduction stratégiques de la Corne de l'Afrique, on pourrait alors s'attendre à un déplacement des essaims de l'Ethiopie et de la partie nord-est de la Somalie en septembre-octobre et à une reproduction en Somalie méridionale et dans les zones adjacentes de l'Ethiopie orientale. Les échappées provenant de la descendance de cette reproduction entreraient au Kenya fin décembre et quelques-unes d'entre elles pourraient même y arriver dès octobre.
- 91. Des opérations de lutte, effectuées en temps voulu et avec un plein succès en République arabe du Yémen, en Arabie Saoudite, en République démocratique populaire du Yémen et au Soudan au cours de l'année 1978 ont empêché les départs massifs de criquets et leur migration au Soudan et dans divers pays du nord-est, brisant ainsi un important maillon de la chaîne de la résurgence. Néanmoins, des opérations de lutte entreprises à l'échelle de celles du début de 1978 pourraient s'imposer dès cet été (en République démocratique populaire du Yémen) et au cours de l'hiver et du printemps 1978-1979 du fait de la reproduction locale et d'une invasion possible d'essaims venus de l'ouest.
- 92. Au Soudan, de fortes pluies sont tombées dans la partie orientale de la province de Khartoum, s'étendant jusqu'à Kassala. Tout essaim venant d'Ethiopie serait susceptible de se reproduire dans cette région et également dans la province du Nord qui a également reçu de fortes précipitations au cours de la seconde moitié du mois de juillet. Toutes échappées en provenance de cette région se dirigeraient probablement vers les plaines côtières de la mer Rouge. Cependant il n'est pas impossible qu'un mouvement d'essaims vers le Maroc se produise en novembre.
- 93. Pour l'instant, aucune évolution de quelque importance de la situation acridienne en Afrique de l'ouest ne s'est produite, mais la situation pourrait bien évoluer rapidement à la suite d'une reproduction intensive survenant à l'époque des précipitation estivales.
- 94. En Asie du Sud-Ouest, la reproduction se poursuit en Inde au Pakistan et tout permet de penser qu'elle sera jugulée à temps. Pourtant de fortes pluies sont tombées en juillet dass les zones de reproduction estivale. Ceci pourrait entraîner d'autres reproductions et la formation éventuelle d'essaims sur une petite échelle. On s'attend en octobre-novembre à une migration vers l'ouest d'un grand nombre de criquets épars. Vu la reproduction qui se poursuit, la présence, dans la Corne de l'Afrique, d'un grand nombre d'essaims et l'apparition d'importantes populations acridiennes en Péninsule arabique du sud-ouest, jointes à des prévisions de fortes reproductions au cours de l'hiver et du printemps 1978-79, le Comité estime que les criquets, essaims y compris, pourraient envahir l'Asie du Sud-Ouest au début de l'été 1979.
- 95. Il faudra renforcer plus encore l'OLCP-EA et l'OCLALAV pour permettre à ces deux organisations de fonctionner au niveau voulu d'efficacité, pour combattre la résurgence actuelle du criquet pèlerin. Il faudrait également envisager d'aider les organisations nationales chaque fois qu'il en sera besoin.

Recommandations.

- 96. En Ethiopie, dans toute la mesure du possible, l'OLCP-EA et les équipes nationales devront s'efforcer de détruire les infestations (larves et essaims) pour limiter les échappées vers la Somalie et le Soudan.
- 97. En Somalie, la plupart des essaims sont retenus par les forts alizés le long de la ligne des hauteurs septentrionales et de l'Escarpement. Parfois, lorsque les vents faiblissent, en fin d'après-midi, cela permet aux essaims de descendre vers le sud, notamment à Adadleh, Sheikh, Odmo tug, Ragua tug et Karin Gap. Ils s'en retournent rapidement vers le nord le lendemain matin. On devrait saisir toute occasion de ce genre pour traiter les essaims avant leur retour vers le nord. Dans ce but, on recommande de prévoir des applications aériennes d'insecticides à Burao, Erigavo et Gardo. Il faudrait installer des équipes au sol dans les localités dénommées plus haut, aussi bien qu'à Scushuban, Garoc et Las-Anod, de façon à recueillir les renseignements indispensables et à aider aux opérations de lutte. Il faudrait que ces dispositions soient maintenues jusqu'en août. En septembre, il faudrait déplacer les bases de prospection et de lutte vers le sud, de manière à intercepter les essaims se déplaçant dans une direction sud-ouest avec le changement des vents.

- 98. Il faudrait entreprendre des prospections aériennes à partir de la mi-juillet d'Hargeisa à Upper Sheik et à Bawm, pour revenir par Borama et Nabadid. Il s'agit là d'une zone de front secondaire où les alizés et les vents du nord se rencontrent et dans laquelle on a toutes chances de détecter des essaims. Toutes dispositions devraient être prises pour entreprendre rapidement des opérations de lutte dans la région.
- 99. Il conviendrait également de prendre à l'avance des mesures pour lutter contre la reproduction dite de "Petites pluies saisonnières" en Somalie méridionale en octobre-novembre. Des échappées d'une reproduction et de la reproduction de la zone limitrophe de l'Ogaden (Ethiopie orientale) seraient de nature à envahir le Kenya en décembre ou même plus tôt. Il importe donc de prévoir par avance les moyens de juguler les essaims au Kenya du nord-est.
- 100. Les parties orientales de Khartoum, du Nil Blanc et des provinces de Kassela au Soudan sont les régions les plus propices à la reproduction des essaims venant d'Ethiopie. C'est pourquoi cette région exige une surveillance constante; il importe donc de prendre des dispositions adéquates pour la conduite d'opérations de lutte contre les essaims et leur reproduction. Certaines parties de la province du Nord où des précipitations ont été reçues réritent également d'être attentivement surveillées.
- 101. A partir de fin juillet, il faudrait que l'OLCP-EA concentre surtout ses opérations en Somalie et en Ethiopie afin de réduire les essaims existants à un minimum avant qu'ils ne s'échappent en direction des régions de reproduction dites des "Petites pluies saisonnières", à la mi-septembre. On devrait faire porter tous les efforts sur la zone de reproduction des "petites pluies" de la Somalie méridionale, pour laquelles des préparatifs s'imposent.
- 102. Il faudrait renforcer encore les ressources de l'OLCP-EA de manière à lui permettre de faire face à la situation actuelle. Il conviendrait aussi d'examiner la question du soutien à apporter aux services antiacridiens nationaux partout où cela est possible.
- 103. Face à la menace représentée par les criquets venus de l'est, il importe également de renforcer l'OCLALAV.
- 104. Il faudrait aussi que la FAO étudie avec attention le potentiel de lutte existant dans les divers pays membres chez lesquels existent des zones de reproduction stratégiques et qui, de ce fait, sont susceptibles d'être affectés par les criquets avant peu ou dans les deux années à venir. Les pays devraient préparer la liste des équipements et des produits qui leur sont nécessaires. La FAO devrait prendre les mesures appropriées pour apporter à ces pays dans toute la mesure du possible, l'assistance technique et matérielle dont ils pourraient avoir besoin (paragraphe 76).
- 105. Il pourrait se faire que l'on ne puisse, pendant un certain temps, accéder à certaines zones stratégiques de reproduction en Ethiopie et en Somalie; à cet égard, on craint de ne pouvoir faire face à la situation en dépit de tous les efforts déjà réalisés ou envisagés (en 1978). On pourrait se trouver alors confronté dans ces régions à de considérables populations de criquets grégarisantes et essaimantes. C'est ainsi qu'une reproduction appréciable pourrait se poursuivre et même s'étendre jusqu'au printemps de 1980. C'est pourquoi on recommande de ne pas perdre de vue cette éventualité lors de la planification des opérations de 1979-1980.
- 106. On s'attend, en 1978-1979, à une reproduction de même ampleur que celle de la période hiverno-printanière de 1977-78 sur la côte est de la mer Rouge (Tihamas du Yémen et Arabie Saoudite) et dans la région du golfe d'Aden. C'est pour y faire face qu'il faut tenir prêtes des ressources suffisantes en vue de la prospection et de la lutte.
- 107. La FAO doit considérer l'établissement de réserves de stocks d'insecticides en des lieux appropriés (paragraphe 75).

- 108. Les organisations antiacridiennes nationales et régionales devraient organiser des prospections pendant les saisons favorables des zones indiquées au paragraphe 61 du rapport.
- 109. Tous les pays sont priés d'envoyer régulièrement (toutes les deux semaines) des rapports détaillés des prospections (y compris des états-néant) à la FAO, Rome, à leurs sièges régionaux respectifs et au COPR, Londres. Tout renseignement important devrait être communiqué par télégramme, téléphone ou télex.
- 110. Le Comité, reconnaissant qu'il incombe, en tout premier lieu, aux états et organisations antiacridiennes régionales intéressées d'assurer les opérations de lutte dans leurs juridictions respectives, estime cependant qu'il serait bon d'envoyer dans les pays infestés des consultants venant soit de la FAO, soit d'autres organismes, afin d'évaluer la situation acridienne et d'aider les pays à organiser les opérations de lutte.
- 111. Le Comité a prié la FAO d'assurer la traduction en langue arabe du présent rapport.
- 112. Le Directeur général de l'OLCP-EA a transmis au Comité les remerciements de son Président au Directeur général de la FAO et aux divers gouvernements donateurs pour l'aide fournie à l'Organisation (OLCP-EA) en vue de faire face à la grave situation acridienne actuelle.
- 113. Il importe d'avoir constamment une vue exacte de l'évolution de la situation acridienne, afin d'être en mesure d'informer les gouvernements intéressés suffisamment à l'avance et de les renseigner en temps utile sur l'époque et l'étendue probable des invasions, en particulier lorsque les déplacements d'essaims surviennent lors d'un changement des conditions météorologiques.

DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE SESSION

114. Le Comité recommande que le Directeur général de la FAO convoque la prochaine session du Comité en mai 1979, à Rome, à une date qu'il lui appartient de fixer à moins que la situation acridienne n'impose une convocation à une date plus avancée.

DOBNEES SUR LES OFERATIONS DE LUTTE EFFECTIERS COMPIE LE CRIQUET PELERIN DANS DIFFERENTS PAYS (Novembre 1977 - Juillet 1978)

•		Insecticides	des	Total approximatif	Méthode
Pays	Période 1978	Type	Quantité	Superficie traitée	d'application
Asie du Sud-Ouest					
Inde	Juin-juillet	HCH en poudre Dieldrine	120 tonnes 5.400 litres	•	Par voies terrestres et aériennes
Paki stan	Juin-juillet	HCH en poudre Dieldrine	10,000 kgs 24,000 litres	5.000 km	Par voies terrestres et aériennes
Proche-Orient		, .			
Arabie Saoudite	Janvier- début juin	Dieldrine 70% Malathion 96% HCH en poudre Appât	20 tornes 14 tornes 65 tornes 40 tornes	3.500 km ²	Par voies terrestres et aériennes
Soudan	Movembre 1977- février 1978	Dieldrine 20% Malathion 96% HGH en poudre HGH appât	5.000 litres 3.750 litres 60 tonnes 906.000 kgs		Par voies terrestres et aériennes
République arabe du Témen	Janvier-mai	HCH en poudre Diméthoate Dieldrine Acrodil	. 50 tonnes 2,2 tonnes 18 tonnes 2,5 tonnes 2 tonnes	40.000 km	
Rép. dém. pop. du Lémen	Janvi er – juin	HCH en poudre HCH 15% dans l'huile Appât	4.600 kgs 4.270 litres 6.000 kgs	520 km ²	Par voie terrestre
Afrique de l'Est					
Ethiopie) Somalie)	Mars-juin	HCH 16% HCH 70% Insodil 20% Dieldrine 20%	14.600 litres 1.200 litres 5.490 litres 968 litres	20 miles 2 236 miles 2 7 miles	Par voie aérienne " " " " "
Afrique du Ford-Onest					
Libye Afrique de 1'Ouest	Avril-mai	Appât empoisonné	57.625 kgs		
Niger	Novembre 1977	Dieldrine	- , .	1.855 ha.	Par voie terrestre

SITUATION IES COMMANIES ET LIVRAISONS - ASSISTANCE D'URGENCE

POUR LA LUTTE ANTIACRIDIENNE

É

Date: 20.7.78

PROJET : République Arabe du Témen
PROJET : TCP/8/IEM/01/E
FONFCTIONNAIRE LOCAL DE LIAISON: N. M. Talhouni, FAO Locust Officer, Hodeidah

Fourni tures	Fournisseur	P.O. H	Date	Livraison prévue	Date d'embarquement
20 t. Dieldrine	Shell, U.K.	90064	28.4.78	20.5.78	Embarqués le 15.6
5 t. Fenitrothion	Fitochin, Espagne	9006	t	26.6.78	15.7 BMI Export
100 t. HCH 25%		99006	=	Immédiate	12.6 "Portland"
Toyota, pièces de rechange	Toyota, Japon	96666	17.4.78	Août	Date à confirmer
Land Rover, pièces de rechange	Lambs, U.K.	90323	14.6.78	Juillet	
Land Rover, pièces de rechange	Achat local	CR82124	81.9.1	Immédiate	Achat local
Land Rover, pièces de rechange	Santana, Espagne	90439	30.6.78	Juillet	Date à confirmer
Equi pement					
12 Pulvérisateurs montés sur pots d'échappement	Evers & Wall, U.K.	99963	12.4.78	Immédiate	19.6 "Lion of Ethiopia"
100 Pulvérisateurs ULVA	Micron, U.K.	99933	7.4.78	Immédiate	RB383 22.4.78
100 Poudreuses Orient	Am. Spring & Pressing Works, Bombay	الا 90124	10.5.78	Juin 1978	MS767 2.6.78
4 Toyota pick-ups	Toyota, Japon	S023743	17.4.78	15.5.78	25.5.78 "Friendly Is."
2 Toyota St. Wagon	Toyota, Japon	S023744	=		25.5.78 " "
1 Toyota pick-up	Toyota, Japon	66666	=	Sept. 1978	2.7.78 "Silver Castle
2 Radios	PYE, U.K.	90123	8.5.78	Août 1978	Date à confirmer
sur pots d'échappement	Evers & Wall, U.K.	90215	23.5.78	Juillet 1978	

SITUATION DES COMMANDES ET LIVRAISONS - PCT ASSISTANCE D'URGENCE

POUR LA LUTITE ANTIACRIDIENNE

Date: 20.7.78

PAIS : Soudan
PROJET : PCT/8/SUD/02/E
PONCTIONNAIRE LOCAL DE LIAISON:

M. A.A. Kharrar, Head, Locust Control Section, Khartoum

Fournitures	Fournisseur	P.O. N	Date	Livraison prévue	Date d'embarquement
10 t. Dieldrine	Shell, U.K.	19006	28.4.78	17.5.78 (Rotterdam)	30.5.78 "Master Daskalos"
10 t. Dieldrine	Arabie Saoudite	CR82077	26.4.78	15.6.78	14.6.78 "Blue Moon" de Djeddah
20 t. Penitrothion	Fitochin, Espagne	89006	28.4.78	Mai-juin	31.8.78 "Franca"
100 t. HCH 25%		69006	E	stock	21.6.78 SS "Daniela"
Equipement					
20 Pulvérisateurs montés sur pots d'échappement	Evers& Wall, U.K.	99962	12.4.78	stock	87.99.6
Land Rover, pièces de rechange	Lambs, U.K.	09006	26.4.78	<pre>\$ par air, \$ par mer Juin 1978 \$ par air, \$ par mer</pre>	9.6.78 AWB 280.4000.1886 22.6.78 "El-Gazira" 15.6.78 BAG 59, date à confirmer

SITUATION DES COMMANDES ET LIVRAISONS - ASSISTANCE D'URGENCE PCT

POUR LA LUTTE ANTIACRIDIENNE

Date: 20.7.78

Somalie TCP/8/SOM/02/E PAYS :

FONCTIONNAIRE LOCAL DE LIAISON: M. A. Abdi, Directeur, Service de la Protection des végétaux et lutte antiacridienne	M. A. Abdi, Directeur, S	ervice de la Pr	otection des v	getaux et lutte antiaco	ri di enne
Fournitures	Fournisseur	P.O. NO	Date	Livraison prévue	Date d'embarquement
30 t. Dieldrine	Shell, U.K.	90070	28.4.78	20.5.78	24.6.78 ETA 5.8.78 "Philipp
5 t. Fenitrothion	Fitochin, Espagne	90071	28.4.78	Juin	8.6.78 "Piave"
Land Rover, pièces de rechange	Lambs, U.K.	90167	16.5.78	Juillet	date à confirmer
Equipement pour camping	Black & Edgington, U.K.	90137	10.6.78	Juillet	date à confirmer
= =	Low & Bonar, Kenya	90360	26.6.78	Juillet	date à confirmer
Equi pement					
20 Pulvérisateurs montés sur pots d'échappement	Evers & Wall, U.K.	90061	26.4.78	Juillet	date à confirmer
4 Land Rover pick-ups	Br. Leyland	90160	16.5.78	pas de date	
1 Land Rover St. Wagon	Br. Leyland	90160	16.5.78	pas de date	

SITUATION DES COMMANDES ET LIVRAISONS - ASSISTANCE D'URGENCE POT

POUR LA LUTTE ANTIACRIDIENNE

Date: 20.7.78

PAIS : République démocratique populaire du Yémen
PROJET : TCP/8/FDI/02/E
FORCTIONNAINE LOCAL DE LIAISON: N. Pritpal Singh, FAO Locust Officer, Aden

		0		•	
Fournitures	Fournisseur	P.O. N	Date	Livraison prévue	Date d'embarquement
10 t. Dieldrine	Shell, U.K.	90132	8-5-78	20.5.78 de Rotterdem	15.6.78 "Port Nicholson" ETA 27.7.78
4 t. Fenitrothion	Fitochin, Espagne	90133	9-5-78	fin mai/juin	24.7.78 "Szekesfeheryar"
5 t. HCH 25 %	= '	90134	9.5.78	du stock	24.7.78 "
Equipement de camping	Black & Edgington, U.K.	90307	12.6.78	pas de date	
r	Low & Bonar, Kenya	90361	20.6.78	pas de date	
Land Rover, pièces de rechange	Lembs, U.K.	90168	16.5.78	juin/juillet	date à confirmer
Equipement					
10 Pulvérisateurs montés sur pots d'échappement	Evers & Wall, U.K.	90131	8.5.78	par air, juillet '78	date à confirmer
3 Land Rover Pick-ups	Br. Leyland	90161	16.5.78	pas de date	- 4

SITUATION DES COMMANDES ET LIVRAISONS - ASSISTANCE D'URGENCE POT POUR LA LUTTE ANTIACRIDIENNE

Date: 20.7.78

PROJET : Djibouti
PROJET : TCP/8/DJI/02/E

PONCTIONNAINE LOCAL IN LIAISON :	M. Idriss Farah Abaneh,	, Ministre de 1'1	ericulture, I	Farah Abaneh, Ministre de l'Agriculture, B.P. 453, Djibouti	
Fourni tures	Fournisseur	P.O. N	Date	Livraison prévue	Date d'embarquement
2 ½ t. Dieldrine	Shell, U.K.	90391	. 23.6.78	Juillet	Wavire a confirmer
2 ½ t. Fenitrothion	Fitochin, Espagne	90393	23.6.78	£	E
40 t. HCH en poudre	E	90392	23.6.78	E	x
5 Pulvérisateurs motorisés à dos	Holder, Allemagne	90390	23.6.78	=	Date à confirmer
50 Poudreuses à main Orient	Am. Spring & Pressing works, India	90388	23.6.78	Août	11.7.78 AWB 073.0016.5336
Equipement 3 Pulvérisateurs montés sur pots d'échappement	Evers & Wall, U.K.	90389	23.6.78	Juillet	Date à confirmer
2 Toyota pick-ups	Toyota	SO.B.23990	23.6.78	Juillet/Août	=
1 Unimog	Daimler Benz, Allemagne	90387	23.6.78	Août/Septembre	E E

SITUATION DES COMMANDES ET LIVRAISONS - ASSISTANCE D'URGENCE

POUR LA LUTTE ANTIACRIDIENNE

Date: 1 Août, 1978

PAYS : Soudan (OLCP-EA)

PROJET : Fonds de roulement - Opération d'urgence antiacridienne dans la zone de la mer Rouge. Projet Nº 5555

FONCTIONNAIRE LOCAL DE LIAISON : OLCP-EA

Fournitures 10 t. Dieldrine	Fournisseur Shell, U.K.	P.O. NO.	Date	Livraison prévue	Date d'embarquement 3.8.78 MV François Vieljeux ETA 19.8.7
Equipment 3 Land Rover St. Wagon 3 Land Rover Hard-tops	Br. Leyland	SO. B.24020	30.6.78	Juillet 1978 Août-Sept. 1978	date à confirmer date à confirmer

SITUATION DES COMMANIES ET LIVRAISONS - ASSISTANCE D'URGENCE

POUR LA LUTTE ANTIACRIDIENNE

PCT

DAte: 1 Août 1978

PATS : Somalie (OLCP-EA)

PROJET : Fonds de roulement anticipé - Opération d'urgence antiacridienne dans la zone de la mer Rouge. Projet Nº 5555 FONCTIONNAIRE LOCAL DE LIAISON : OLCP-EA

Date d'embarquement	11.8.78 MV Patricias ETA 1.9.78		date à confirmer		:	
Livraison prévue			du stock	du stock	Juillet 1978	# #
Date	30.6.78		30.6.78	30.6.78	30.6.78	30.6.78
P.O. No.	1 B 89018		50.24022	50.24023	50,24028	50.24024
Fournisseur	Shell, U.K.		Toyota	=	Br. Leyland	Toyota
Fourni tures	10 t. Dieldrine	Equipement	2 Toyota St. Wagons	1 Toyota Pick-up	3 Land Rover St.	1 Toyota Hardtop

SITUATION DES COMMANDES ET LIVRAISONS - ASSISTANCE D'URGENCE

POUR LA LUTTE ANTIACRIDIENNE

Date: 1 Août, 1978

: Djibouti (OLCP-EA)

PAYS : Djibouti (OLCP-EA)

PROJET : Fonds de roulement - Opération d'urgence antiacridienne dans la zone de la mer Rouge. Projet Nº 5555

FONCTIONNAIRE LOCAL DE LIAISON: OLCP-EA

Date d'embarquement	3.8.78 NV François Vieljeux ETA 16.8.78		date à confirmer	date à confirmer	date à confirmer
Livraison prévue			dn stock	du stock	du stock
Date	30.6.78		30.6.78	30.6.78	30.6.78
P.O. H	1 1890 20		SO.B. 24025	SO.B. 24026	SO.B.24027
Fournisseur	Shell, U.K.		Toyota	*	2
Fourni tures	20 t. Dieldrine	Equi pement	2 Toyota St. Wagons	2 Toyota Pick-ups	1 Toyota Hard-top

ANNEXE III

LISTE DES DOCUMENTS DE TRAVAIL

AGP: LCC/78/1	-	Ordre du jour
AGP: LCC/78/2	-	Examen de la situation acridienne actuelle
AGP: LCC/78/3	- '	Amélioration de la surveillance, de la signalisation et de la prévision, ainsi que de la transmission des informations acridiennes
AGP: LCC/78/4	-	Moyens de lutte antiacridiens disponibles dans les pays- membres du Comité FAO de lutte contre le criquet pèlerin
AGP: LCC/78/5	-	Dispositions prises pour faire face à la situation d'urgence acridienne actuelle et quelques considérations pour l'avenir

Documents présentés pour information

Rapport de la réunion d'urgence d'experts acridiens tenue le 23 juin 1978 pour examiner la situation actielle et recommander les mesures à prendre

Resolution on combatting the outbreak of Desert Locust in East African States (CM/C'ttee B/Res.6(XXXI)